





CONCOURS LYCÉEN DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE TOAMASINA 2015

- quatrième édition -













CONCOURS LYCÉEN DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS DE L'HOMME DE TOAMASINA 2015

- quatrième édition -



Vendredi 20 mars

PALAIS DE LA RÉGION ATSINANANA

CRÉDITS:

Directeur de publication: Alain Tourret

Conception graphique, réalisation: Pierre Zamparo

Relecture: Antonio Da Silva Melendo

Sylvie Mennessier-Dessemond

Juliette Collet

Marie-Pierre Pagnon

Pierre Zamparo

Les organisateurs du Concours n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises par les candidats ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

Le Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'homme de Tamatave est organisé depuis 2012 par le Lycée Français de Tamatave et l'Institut international des droits de l'homme et de la paix (Cf. ci-dessous). Cet événement donne la possibilité à des lycéens malgaches et français de plaider un cas récent de violation des droits de l'homme à travers le monde. Cette année encore, de nombreux jeunes (84 au total) ont postulé pour la quatrième édition du Concours. Seules 12 plaidoiries ont été retenues pour la finale qui se tiendra le vendredi 20 mars au Palais de la Région Atsinanana.

Grâce à ces avocats en devenir, le public présent ainsi que les lecteurs de ce recueil seront confrontés à des situations souvent méconnues mais toujours révoltantes. Les plaidoiries de cette édition 2015 traiteront de la problématique des enfants soldats, de la santé pour tous à Madagascar, de l'esclavage moderne...

Cet événement, organisé dans le cadre de la coopération décentralisée Basse-Normandie / Région Atsinanana, est soutenu par l'AEFE et la CISCO Tamatave I.



L'Institut international des droits de l'homme et de la paix a pour objet la promotion et la défense des droits de l'homme, du droit international humanitaire et le règlement pacifique des différends. Association de loi 1901, l'Institut a été créé à l'initiative du Député Alain Tourret par la Région Basse-Normandie, la Ville de Caen, le Mémorial de Caen, l'Ordre des Avocats de Caen et la Faculté de Droit de l'Université de Caen Basse-Normandie.

Le Lycée Français de Tamatave est un établissement conventionné avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE).

L'objectif pour le Lycée Français, grâce à ce concours, est d'offrir, aux collégiens de 3ème et aux lycéens une tribune pour défendre une cause sur les Droits de l'homme qui leur tient à cœur.

Initié par M. Giudice, le concours a cette année été reconduit par M. Da Silva Melendo et Mme Menessier, enseignants du lycée avec, pour la première fois, une élève qui a obtenu le 1er prix des Lycées Français de l'Etranger au Concours National 2015 du Mémorial de Caen.





S O M M A I R E

RATSIMBAZAFY Annie Julicia et ANDRIAHARISOA Lally	9
« Pour des filles en Beton! » LOCARD Mathilde et PATRICE Fanny	15
« DANS L'OMBRE DE LA MAIRIE » FARAJALLAH Léa-May et BEANDAPA Anna	21
« LA GUERRE DES LUMIÈRES A MADAGASCAR! » RAZAFINDRAVELO Célia Sidonie et RANAIVOSON Nirina Heriniaina Antonio	25
« DITES-NOUS LA VÉRITÉ! » RAZAFINANTENAINA Germaine Vanessa et CHAN YU KING Alexa	31
« LE SERMENT D'HIPPOCRATE, UN SERMENT D'HYPOCRITE ? » FENOSOA INDAHY Sarah	35
« ABCDRZ, oups! » DUBOURG Priscilla et HACKMAN Jennifer	41
« DANS DE SALES DRAPS » KALO Marie Anicia	47
« LES ENFANTS A VOS ARMES! » RICHI Tristan et CHAN YOU MOON Kévin	51
« LES FEMMES SONT LES NÈGRES DU MONDE » TAHANGY Dalhie	57
« Q.I. EN CHUTE LIBRE A MADAGASCAR!» BENARSON Fitiavana et TANG Sandra	63
« ET SI ON JOUAIT À LA GUERRE » EDOT Coline et MORVAN Léa	67

« LES VIOLENCES SUBIES PAR LES FEMMES DANS LE MONDE DU TRAVAIL »

RATSIMBAZAFY Annie Julicia et ANDRIAHARISOA Lally, 3^e année TER

Mesdames et Messieurs les membres du jury,

Dans l'ombre et dans le silence, une atroce réalité existe sur le territoire malgache puisque selon une étude, 30% des femmes seraient victimes de différentes formes de violences dans l'exercice de leurs activités professionnelles. Cette plaidoirie vise à exposer au grand public le phénomène discriminatoire sexiste incompatible avec les principes de droits de l'homme et de proposer des recommandations afin d'atténuer ou encore mieux, d'éradiquer la violence contre les femmes au travail.

La violence au travail est un problème mondial et les femmes y sont particulièrement vulnérables. Outre l'abus physique, le viol, le meurtre et le trafic, la violence contre les femmes dans le monde du travail peut s'exprimer sous formes de brimades, d'harcèlement sexuel, de persécution psychologique ou économique.

En se concentrant spécifiquement sur l'environnement professionnel à Madagascar, le principe d'égalité entre les hommes et les femmes est consacré dans la constitution malgache, en particulier dans son article 8 : « les nationaux sont égaux en droit et jouissent des mêmes libertés fondamentales protégées par la loi sans discrimination fondée sur le sexe, le degré d'instruction, la fortune, l'origine, la race, la croyance et l'opinion ». De ce fait, selon la loi pour tous les nationaux, l'égalité entre les femmes et les hommes dans la jouissance de leur travail devrait être respectée et garantie.

Malheureusement, il est affligeant de constater que malgré des décennies d'éducation, d'activisme et de sensibilisation, la violence faite aux femmes dans l'exercice de leur métier persiste encore avec virulence et que l'équité ainsi que les droits fondamentaux ne sont pas systématiquement ni légitimement encore témoignés à leur égard.

Le secteur professionnel, dans lequel la gent féminine exerce, peut être divisé en deux catégories : en premier lieu les femmes ayant des compétences résultant d'un cursus spécifique qui débouche sur des professions diverses en tant que bureaucrate, chargée de communication, enseignante, membre du corps médical, employée des zones franches... Ces métiers placent les femmes sur tous les fronts et elles s'affirment sans équivoque dans ces domaines typiquement masculins. Pourtant, même la femme contemporaine, forte et déterminée a encore du mal à gagner le respect et l'estime qui lui sont dûs dans le monde du travail.

En effet, les femmes peinent à s'épanouir dans leur travail car l'équité entre l'homme et la femme n'est pas encore bien établie, mais souvent ignorée.

La femme se trouve alors dans une position inférieure. Elle est confrontée ainsi facilement à des désavantages et des discriminations.

Presque quotidiennement, les revues de presse malgaches relatent des faits de violence à l'égard des femmes ; ce qui démontrerait qu'occuper un poste stratégique pour elle permettrait aux hommes par la même occasion d'abuser de ces futures mères par des harcèlements sexuels.

Cette violence fondée sur l'appétit sexuel de l'employeur peut gravement affecter la victime. Elle crée des conditions psychologiques de soumission des femmes dans la société, entrainant ainsi des obstacles à l'épanouissement de celle-ci.

La loi malgache en vigueur stipule que « quiconque aura usé de menaces, de sanctions, ou de pression grave pour amener une personne placée sous son autorité à lui consentir des faveurs de nature sexuelle pourrait encourir une peine d'un emprisonnement et une amende conséquente. » Mais en réalité, les témoins ferment les yeux et les victimes terrorisées et ignorantes préfèrent garder le silence, de peur des représailles ou de licenciement abusif.

En outre, suivant la « race » à Madagascar, les femmes de diverses ethnies peuvent subir différemment les impacts, vivre et rencontrer des obstacles supplémentaires quand elles sont en quête d'un travail.

Etant donné qu'une préférence d'embauche relative à l'origine de la personne subsiste encore car quelles que soient la compétence et la motivation d'une femme, celle-ci peut bel et bien être victime d'une discrimination et de racisme par son employeur.

Ignorer le problème de la violence sexiste dans l'emploi ne fera qu'envenimer la situation. La femme dans l'exercice de son métier doit être protégée qu'importe son statut, sa « race », sa religion...

Mesdames et messieurs les membres du jury, c'est le message que nous devons diffuser haut et fort afin d'encourager et soutenir les victimes pour qu'elles dénoncent leurs agresseurs.

De ce fait, un des plus grands défis sera à présent d'inciter les représentants patronaux à mettre en place une réelle vigilance afin de prévenir tout acte de violence à l'encontre de leurs employées. De convaincre ceux-ci que la violence sexiste au travail est une question qui ne se limite pas seulement à un législation nationale mais surtout à une prise de responsabilité et de conscience au sein même de l'entreprise.

Nous recommandons à cet effet la promotion d'une campagne de sensibilisation sur toutes les formes contemporaines de discrimination, d'esclavage et d'exploitation concernant les femmes. Adopter un plan d'action visant à faire un état des lieux au niveau national sur l'étendue, les causes et les conséquences de toutes ces formes de

violences à l'égard des femmes, d'y prendre les mesures effectives pour les prévenir et les éradiquer.

Dans une toute autre catégorie de travail, les femmes sont surreprésentées dans les emplois précaires, faiblement rémunérés et informels où les mécanismes de violence et d'exploitation sont également existants.

Agent de nettoyage, aide à domicile... Ces femmes sont également confrontées à de monstrueuses formes de violence : les harcèlements sexuels, les exploitations physiques dans le cadre des surcharges de corvées pour un salaire médiocre, le non-respect des droits humains (beaucoup d'employeurs nourrissent très mal leurs employées et leur accordent à peine le droit à la santé). Les femmes enceintes ne sont pas traitées telle qu'elles devraient l'être et endurent l'oppression due à la pauvreté et au besoin de travailler.

Mais comment est- ce tolérable ?

Le cliché illustre un cas typique de la violence exercée à l'encontre des femmes et peut se traduire comme une violence criminelle.

Depuis la crise politique de 2009, les conditions de vie à Madagascar se sont détériorées.

Pour prêter mains fortes à leurs familles, des milliers de jeunes filles migrent pour travailler comme domestique et le Liban devient une destination phare. Mais une fois sur place, elles endurent un véritable enfer. Maltraitées, violées, elles subissent toutes formes de sévices possibles au travail.

De nombreuses femmes quittent Madagascar avec un visa de tourisme et une promesse d'emploi légal dans les pays d'accueil. Arrivées à destination, la réalité change puisqu'elles se retrouvent alors contraintes de travailler en tant que prostituées, leurs papiers étant confisqués.

Cette pratique est interdite par la loi. Le code pénal malgache punit le proxénétisme et non pas les personnes qui sont amenées à se prostituer. Nous espérons que toutes les mesures nécessaires seront prises pour mettre fin à ce genre de trafic par les organismes compétents. Nous recommandons de prévoir aussi un texte de loi et un plan d'action pour prévenir et lutter contre toutes les formes de traites des personnes, particulièrement des femmes.

Le pire reflet de la violence infligée aux femmes est le calvaire subi par les jeunes Malgaches qui partent à l'étranger comme domestiques...

Je m'appelle Saya, je suis une lycéenne de 17 ans et mon histoire offre un exemple poignant des atrocités endurées par les femmes dans l'exercice de leur emploi. J'avais auparavant le regard sage et plein de vie et tragiquement, je reviens du Liban morte

en juin 2009. Le même visage est cependant méconnaissable, couvert d'hématomes et de brûlures. Mes employeurs libanais avaient émis que la cause était un suicide mais ma famille ne pouvait croire en cette version.

En un an, 17 corps de femmes ont été rapatriés du Liban, selon le syndicat des travailleurs diplômés en travail social (SPDTS), ONG qui assiste à Tananarive les victimes et leurs familles. Toutes avaient signés un contrat de trois ans pour travailler comme employées de maison contre 150 dollars par mois.

Aujourd'hui, malgré ces expériences mortelles, l'Etat malgache recense plus de 6000 travailleuses expatriées du pays du cèdre et la plupart se plaignent d'être maltraitées par leurs patrons.

Officiellement, les autorités malgaches ne délivrent plus d'autorisation de travail pour le Liban depuis novembre 2009. Mais selon les travailleurs sociaux, des jeunes femmes malgaches continuent de partir, recrutées par des agences agissant illégalement avec la complicité des fonctionnaires corrompus. Elles transitent par d'autres destinations comme l'Île Maurice et les Seychelles.

Les exploitations et violences se manifestent sous toutes les formes : les durées de travail ne sont pas respectées. De plus, toutes sont battues et humiliées. Beaucoup ne perçoivent leurs salaires et sont alors contraintes de se prostituer ! De retour au pays, ces femmes sont traumatisées et gardent des lourdes séquelles psychologiques. Pire, elles doivent même, dans certains cas, être traitées dans des hôpitaux psychiatriques.

Nous recommandons donc la mise en place de centres d'accueil et d'hébergement des femmes victimes afin de les soutenir et d'assurer leurs protections. Il est impératif de punir les auteurs de la violence à l'égard des femmes et réaliser des programmes en vue de les resocialiser.

En définitive, Mesdames et Messieurs les membres du jury, la question que nous devrions sérieusement considérer est simple : « allons-nous oui ou non continuer à tolérer la violence sexiste dans le monde du travail ? ».

Si votre réponse est négative, alors la problématique de la violence à l'égard des femmes au travail aura finalement obtenu l'attention qu'elle mérite.

« Pour des filles en beton! »

LOCARD Mathilde et PATRICE Fanny, Première

Mesdames et Messieurs membres du jury et à vous tous ici réunis, nous venons vous présenter une jeune élève. Elle s'appelle Emma. Lors de son entrée au lycée technologique Pierre-Simon de Laplace à Caen, en France, elle avait 14 ans, l'âge requis pour entrer en seconde et pour s'engager dans les métiers du bâtiment, de la science de la construction et des énergies renouvelables.

On vient de loin pour intégrer très tôt ce lycée français parce que la formation aux BTS donne d'excellents résultats. Avec ses parents, un peu réticents quant à son choix, leur fille était si jolie! - Emma s'était renseignée, lors des portes ouvertes: oui, c'était décidé, c'était ce qu'elle voulait faire et là où elle voulait le faire: elle voulait devenir chef de chantier ou conducteur de travaux dans le bâtiment.

Classe de seconde : elles sont quatre filles pour vingt-cinq garçons. Plongées dans cet environnement essentiellement masculin - n'évoquons pas la promiscuité de l'internat, inutile de dire que l'intégration fut difficile. En plus, Emma a le tort d'avoir de longs cheveux blonds, ce qui lui vaut toutes les plaisanteries sexistes du moment... Ses « camarades » masculins lui font vite comprendre : ou elle porte des parpaings comme les autres et en tant que « pote» elle sera acceptée, ne serait-ce qu'à titre de mascotte ; ou elle garde sa féminité et elle perd l'estime de ceux qui pensent que tout passe par la force, le poids, la masse. Deux des filles de la promotion démissionnent. Emma tient bon.

Classe de première : en 2010 sur un chantier, lors d'un stage, Emma comprend qu'il s'agit de quelque chose d'encore plus grave : quand elle confie à un de ses compagnons qu'elle a l'ambition de devenir chef de chantier ou conductrice de travaux, il lui confie honnêtement : certes, tu ne seras plus obligée de prouver que tu es un homme physiquement mais mentalement : il va falloir que tu te fasses obéir. Et là, la partie n'est pas gagnée : les hommes, ici, partent du principe qu'une femme n'a pas assez de charisme, de tempérament, de caractère pour se faire respecter : et encore, j'édulcore : tu connais les mots plus crus qu'ils ont pour dire ces choses... Emma en a très vite confirmation en stage : elle surprend son chef de chantier qui remet en cause sa présence : « qu'est-ce qu'elle vient faire ici ? J'en ai pas après Emma, elle est brave, mais au moindre problème, les femmes, ça panique sur un chantier, pas assez de mental ; elles sont mieux dans un bureau, au chaud ; il leur faut plus de confort ». Et le grutier de surenchérir : « une femme sur un chantier, ça porte malheur. »

Bref, à ce stade, Mesdames et Messieurs, Emma savait à quoi s'en tenir : elle était donc faible physiquement et moralement. Charmant... La même année, 2010, via internet elle tombe sur l'exposition « Les femmes du bâtiment font parler d'elles »,

dont l'association du même nom agissait en région PACA, et qui mettait en avant douze clichés incarnées par douze femmes issues des métiers du BTP : électricienne, architecte, peintre, métallière, carreleuse, soudeuse, plombière... D'ailleurs, «plombière», est-ce que ça se dit ? Même la langue est en retard, se disait Emma qui n'avait pas pu assister à la conférence de clôture, mais qui avait retenu ce titre, devenu depuis pour elle un mot d'ordre : « les métiers n'ont pas de sexe. »

Emma la blonde a tenu bon : elle est désormais chef de chantier depuis deux ans.

Emma est contente, elle s'en est sortie, mais maintenant elle s'interroge :

Pourquoi donc le secteur du bâtiment est-il l'un des derniers bastions de la discrimination sexuelle en matière de formation professionnelle ? Parce que les bottes de chantier, la salopette et le casque ne sont pas féminins ? Pourquoi seraient-ils par essence masculins ? Qu'est-ce qu'un casque peut bien avoir de masculin en soi ? Non, ce ne peut pas être cela... Ce serait plutôt parce que ce ne serait pas « sexy », et là on touche un point sensible : admettons que ce ne soit pas sexy – et encore, il y aurait matière à discussion, les habits, on en fait ce qu'on en veut, n'est-ce pas? – pourquoi, nous, les femmes, devrions-nous être toujours dans la séduction ?

On touche là un des fondamentaux du machisme. Enfin beaucoup disent que c'est un métier d'homme, qui requiert de la force, mais il y aurait bien à dire : sur un chantier, pour tenir les délais, la force dont il s'agit est une force d'équipe : ce n'est pas parce que vous faites 100kg que vous allez monter seul une maison! Que de clichés, que de méconnaissances de la profession. Sur les chantiers, cela fait rire tous les bureaux d'étude... Emma sourit encore en repensant à cet argument trop souvent mis en avant et qui sent l'écran de fumée : la force physique !

Objection votre honneur, pense Emma : comment expliquer que, dans le corps des pompiers, la discrimination soit moindre et que les femmes, qui portent casques, bottes, et tenues ignifugées qui, elles aussi, vous en conviendrez, ne sont pas signées Jean-Paul Gaultier, qui font preuve d'une endurance physique et mentale, qui sou-lèvent des débris, affrontent la mort, soient de plus en plus nombreuses ? Est-ce le côté « sauvetage », « sacrificiel » qui passe mieux, qui est plus compatible avec l'idée qu'on se fait d'une femme ? Dans son secteur d'activité, Emma se demande si le problème, ça n'est que les hommes veulent se garder l'idée que ce sont eux les bâtisseurs, peut-être parce qu'inconsciemment, ils sont travaillés par l'idée que la nature ne les a pas choisis pour mettre au monde, pour « bâtir » naturellement... Enfin bon, elle réfléchit, elle essaie de comprendre.

Emma est contente, elle s'en est sortie, mais maintenant, elle milite.

Emma milite d'abord pour son salaire : elle gagne environ 20% de moins qu'un de ses homologues masculins. Et, comme on le sait, l'écart est d'autant plus important que

le salaire est élevé : en 2014, le salaire d'un conducteur de travaux allait de 2450 euros pour une femme à 2900 pour un homme. Or c'est une atteinte manifeste à l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de L'Homme qui stipule que nous avons tous droit, « sans discrimination, à un salaire égal pour un travail égal ». D'autre part, l'article 2241-7 du Code du Travail dit que quand un écart de rémunération entre les hommes et les femmes est constaté, les organisations font de sa réduction une priorité : alors qu'est-ce qui ne marche pas? On aurait le droit de bafouer la loi à condition de le faire discrètement? C'est vrai, après tout, dans le bâtiment comme ailleurs, qui compare ouvertement sa fiche de paie avec celle de son collègue ?

En France, dire ouvertement combien on gagne reste tabou. Oh, et puis après tout, doivent se dire la majorité des hommes, en Europe, elles n'ont pas à se plaindre, elles en ont des droits par rapport à d'autres pays... Et, se dit Emma, n'est-ce pas là ce que mes petits camarades appellent « botter en touche » ? Heureusement, comparaison n'est pas raison : en effet, et alors ? Devrait-on taire une injustice au principe qu'il y en a d'autres, plus scandaleuses encore? Et de fait, est-ce une si petite chose que ce consensus tacite qui met, tout le corps économique, privé comme public, hors-la-loi?

Emma compte bien déjà balayer devant sa porte, sa maison, son « bâtiment » : elle sait qu'il n'y a pas de petite inégalité, de petite injustice. C'est grâce à la vigilance sur les détails qu'une structure tient debout. Emma, c'est son métier, elle l'a bien compris, et à ses yeux ce « détail » pourrait compromettre les fondations, au sens propre, d'une société égalitaire.

Toutes les lois sont pavées de bonnes intentions. Emma a potassé son Code du travail: article L.6313-1 qui sensibilise à la lutte contre les stéréotypes sexistes et pour l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes ; article L.1221-6 qui stipule que les offres d'emploi ne doivent pas contenir de mentions susceptibles de décourager les femmes à postuler dans le BTP et elle connaît également l'article 14 de la Convention Européenne des Droits de l'Homme qui proscrit formellement la discrimination, notamment sexuelle.

Encore faut-il vouloir les appliquer... Et Emma a bien compris que les lois ne seront appliquées que quand, en amont, un certain nombre de préjugés auront disparu. Alors du haut de son 1,62m – dans ce métier, c'est paraît-il important - elle en appelle aux politiques, pour qu'ils cessent de se gargariser en période électorale des droits de la femme, qu'ils oublient bien vite une fois mandatés ; elle en appelle aux parents et aux enseignants, ce qui est bien souvent la même chose, afin qu'ils relayent ces lois professionnelles concernant la femme, qu'ils en montrent les mérites et les avantages.

Il faut que la Loi, avec un grand L, se fasse pédagogique, qu'elle soit enseignée dans les lycées, dans les collèges, dans les maternelles, et surtout dans les rayons de jouets

qu'il faudrait repenser pour qu'un petit camion avec benne, qu'une grue miniature et qu'un mode d'emploi de construction de quartier ne soient pas toujours au rayon garçon.

Emma a maintenant 23 ans : elle attend un enfant et elle parle plus haut, elle dit, et elle vous dit :

« J'en appelle à toutes les femmes et tous les hommes de bonne volonté pour faire que ces lois qui existent deviennent comme naturelles, en un mot qu'elles n'en soient plus, qu'elles deviennent petit à petit une évidence, et que sur mes chantiers, je serre la main d'autant d'hommes que de femmes, en fonction bien sûr des appels d'offres et des compétences. En effet, la parité, chez nous, n'aurait pas de sens : tout dépend du chantier et des compétences à mobiliser. Donc le problème est bien en amont : le droit est là, mais, s'il vous plaît, avec moi, donnez envie aux femmes de se sentir autorisées.

J'en appelle à toutes les femmes et à tous les hommes de bonne volonté, et pour ces derniers, j'en ai croisés : Eric, pour qui monter sur un échafaudage n'était pas une question de sexe mais de courage ; Jean-Marc qui disait avec son accent du sud qu'il avait vu « plusieurs fois des femmes capables de te garer une série de camions, té, sans même te laisser l'espace d'un paquet de cigarettes entre eux, et que moi, j'essaie encore... »

Ensemble, c'est tout un monde qu'il faut réformer, j'ai envie de dire « rebâtir ». C'est à la société civile de faire que la loi soit.

Enfin, éminents membres du jury, Emma appelle à la barre une vieille et noble amie à elle, Olympe de Gouges, qui en 1791 rédigea la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne dont elle veut faire ici raisonner la voix :

« Article VI : La Loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les Citoyennes et Citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation ; elle doit être la même pour tous : toutes les Citoyennes et tous les Citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent être également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

Article XIII: Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, les contributions de la femme et de l'homme sont égales; elle a part à toutes les corvées, à toutes les tâches pénibles; elle doit donc avoir de même part à la distribution des places, des emplois, des charges, des dignités et de l'industrie. »

Membres du jury, honorable assistance, je vous laisse deviner comment se prénomme la fille d'Emma qui a désormais quatre ans...

Je suis Emma, je suis Emma, nous sommes toutes Emma. Merci.

« DANS L'OMBRE DE LA MAIRIE »

FARAJALLAH Léa-May et BEANDAPA Anna, Seconde

Comme tous les samedis, en allant au supermarché local Shoprite, nous croisons toujours des enfants sans vraiment les voir. Shoprite se trouve dans l'Avenue de l'Indépendance, la plus rayonnante avenue de Toamasina, une superbe avenue parsemée de cocotiers, décorée de deux fontaines qui débute par notre belle Mairie qui a récemment été rénovée.

Ces enfants nous n'y prêtons jamais attention. Au fil des années, les paysages qu'offre Madagascar ne se détachent à présent plus des visages tristes et du regard vide de ces enfants. C'est devenu notre quotidien, une habitude, une banalité. Ces enfants sont des enfants de la rue.

Mais nous avons décidé d'apprendre à les connaître et nous souhaitons aujourd'hui plaider en leur faveur.

Ainsi nous allons vous raconter l'histoire d'un de ces enfants.

Il était une fois une petite fille nommée Julia Marie. Nous l'avons rencontrée devant Shoprite et elle nous a parlé d'elle. Julia Marie semble avoir moins de six ans.

C'est une supposition car elle ne connaît pas son âge.

Elle a un grand frère, un petit frère et une petite sœur nommée Bienvenue. Julia ne va pas à l'école, son alimentation est très aléatoire, parfois quand elle peut, elle mange sinon elle ne mange pas. Evidemment elle ne peut se contenter que de simples aliments tout prêts comme des « mofo gasy », car sans logement, donc sans cuisine, elle ne peut se préparer un repas correct.

Les jours de pluies, comme les autres, Julia dort toujours dehors à côté du Shoprite. Le seul bien qu'elle possède est un vêtement, un unique vêtement, celui qu'elle porte sur elle. Et Julia n'a pas accès à l'eau potable! Avec ces conditions sanitaires, la santé de Julia est plus qu'exposé aux maladies et aux parasites.

Julia vit seule. Elle n'a jamais connu son père et vit loin de sa mère. Sa mère n'a pas de travail, elle vit à Mangarivotra, elle s'occupe surtout de Bienvenue sa sœur cadette. Quand Julia réussit à mendier une maigre somme d'argent ou du moins assez, elle traverse la ville en pousse-pousse, passe voir sa mère et éventuellement achète un goûter à sa sœur.

Dans ces conditions, quelles pourraient être ses perspectives de travail, quel pourrait être son avenir ?

A cette question, Julia nous a répondu que, quand elle sera grande, elle aimerait la-

ver des habits. Son futur elle ne le voyait donc qu'à laver des vêtements.

Peut-on appeler ça un avenir?

Chaque enfant a un rêve et un avenir. L'histoire de Julia Marie commence comme celle de Cendrillon, seulement le récit que nous venons de vous raconter n'est pas un conte mais un témoignage. Aucune bonne fée ne viendra la sauver. Avec certitude, la fin de son histoire sera aussi misérable que son début.

Étant une petite fille seule la nuit, personne ne lui viendra en aide en cas d'agression ou de viol. La fin de l'histoire de Julia Marie ne sera jamais « ils vécurent heureux le restant de leur vie » mais pourrait être « un nouveau samedi, en allant à Shoprite, au lieu de croiser Julia nous avons croisé son cadavre. »

Ce que l'on peut appeler nouvelle génération est le futur de chaque pays. Les enfants sont la richesse du monde. Si le futur de chacun de ces enfants est si funeste, qu'en sera-t-il de leur pays ?

Madagascar n'est pas un pays très stable. L'île est comptée parmi les pays les moins avancés et les plus pauvres au monde. Ce pays a aussi connu de graves instabilités politiques qui ont été dévastatrices. Alors, Madagascar étant déjà dans une situation difficile, cette île avec pourtant tant de richesses ne pourra jamais se sortir de ce cycle infernal si nous n'aidons pas la nouvelle génération.

Julia nous racontait son histoire de façon douce et innocente. Elle s'exprimait en continue sans se soucier de la gravité de ses paroles. Nous en avons conclu que c'était tout ce qu'il y avait de plus sincère. La vérité sort de la bouche des enfants. Nous vous avons énoncé sa vie de la même manière qu'elle, en énonçant juste les faits sans exagération, de façon naturelle comme si c'était normal. Car au final, pour elle, c'est normal puisque c'est tout ce qu'elle a toujours vécu.

Devant les sièges de décisions que sont la Mairie, la Région Atsinanana, sur la plus belle avenue de Toamasina, capitale économique de Madagascar, ces enfants font l'aumône, ne vont pas à l'école, ne sont pas logés, ne se nourrissent pas correctement, et ils vivent en face de l'édifice qui représente la loi, le Tribunal.

Cette situation nous révolte car elle ne respecte pas l'article 38 de la Convention des droits de l'enfant que Madagascar a pourtant ratifié: « tout enfant a droit à l'éducation. »

En face du Tribunal, trouvez-vous que ces lois soient respectées?

Et Julia Marie n'est pas un cas isolé, non... Hélas. Car nous avons aussi rencontré Sylvia et Ranja, qui étaient dans une situation similaire, voire pire ! Ils étaient une dizaine, une vingtaine rien que devant Shoprite. Julia nous a dit qu'elle ne connaissait pas le nombre exact des enfants qui vivait avec elle, comme elle devant Shoprite.

Mais elle savait une chose, ils étaient nombreux et seuls. Seuls car ils sont voués à eux même.

Toutefois, ces enfants sont solidaires entre eux.

Par contre, entre génération, c'est une toute autre affaire. En allant interroger Ranja, le petit orphelin de neuf ans, il a eu beaucoup de mal à s'ouvrir à nous. Ranja ne comprenait pas le mot école ... Et lui aussi n'a aucune perspective d'avenir. Et pourtant on s'adressait à lui en malgache, sa langue. Puis au moment où il allait s'exprimer, des femmes d'un certain âge qui rodaient à côté de nous depuis un moment se sont rapprochées et ont commencé à se moquer de lui parce qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui demandait. À partir de ce moment, il n'a plus rien dit et nous avons vu qu'il était extrêmement gêné.

Ces adultes qui vivent dans les même conditions et ont apparemment la même terrible expérience ne se soucient guère de cette génération abandonnée et dépendante d'elle-même. Ces faits soulignent d'autant plus l'ignorance et le « chacun pour soi » dans ce cas de figure. Les enfants de la rue n'ont aucun soutien que se soit du gouvernement ou de personnes adultes.

Je vous rappelle que ces enfants nous n'y prêtons jamais attention, quand nous allons faire nos courses. Avez-vous seulement croisé leurs regards ?

À Madagascar, depuis la crise de 2009, six cent mille enfants n'ont pas été scolarisés. D'après l'Unicef, 48% des enfants de moins de cinq ans sont victimes de malnutrition. Comprenez-vous que c'est donc la moitié des enfants de moins de cinq ans à Madagascar qui n'ont pas accès à une alimentation correcte ?

L'État se désintéresse de cet état de fait entré dans les mœurs, malgré les quelques aides d'associations ou d'organisations non gouvernementales, le pays n'arrive pas à émerger.

Devant une telle situation, nous revendiquons qu'il y ait enfin une réaction de la part des représentants de la loi. La proximité entre les enfants et les sièges de décisions est si mince. Alors nous demandons que la Mairie, la Région Atsinanana et le Tribunal se penchent sur le problème. Nous voulons que ces enfants aient une vie décente!

Pour cela ils pourraient être placés dans une famille d'accueil pour certains, de façon à manger à leur faim.

Ils pourraient et devraient être placés dans des écoles publiques pour plus tard avoir une formation et un avenir qui mériterait d'être appelé « avenir ».

Si ces enfants peuvent accéder à une vie correcte, on pourra alors enfin lire le sourire que tous devraient avoir sur le visage. Ainsi, ils auront une enfance joyeuse et illuminée, et simplement là, ils ne seront plus dans l'ombre de la Mairie.

« LA GUERRE DES LUMIÈRES A MADAGASCAR!»

RAZAFINDRAVELO Célia Sidonie, Première et RANAIVOSON Nirina Heriniaina Antonio, Terminale

L'heure est au bilan et les enjeux sont de taille!

Si nous sommes devant vous, ici et maintenant, c'est loin d'être le fruit du hasard : c'est un choix réfléchi! Certes, les responsabilités sont lourdes de conséquences car c'est un thème très sensible et épineux, le chemin est périlleux! Mais nous avons pris notre courage à deux mains! Avoir osé, c'est l'essentiel!

Aujourd'hui, en évacuant toutes nos rancœurs, je vous renvoie à votre bon sens et je vais m'adresser plus particulièrement à tous les usagers de la Jirama (Electricité et Eau de Madagascar)! Comment avons-nous vécu la situation il y a un an?

Vos visages s'illuminent et vos souvenirs sont encore vivaces et tenaces! Tant mieux! Mais le tableau que je vais brosser est très sombre!

Je vous invite tous à revivre les moments forts où nous avons été, où nous sommes encore témoins d'incessantes coupures d'électricité : une ténébreuse affaire (sans faire de jeu de mots), n'est-ce pas ?

En rendant présents ces moments intenses, nous pensons encore en mémoire le leitmotiv à la Une des journaux : « Le délestage, tel un fléau, frappe incessamment dans tous les quartiers. »

Presque dans toute l'île, il a fallu réduire, à tour de rôle, la charge d'un réseau électrique regroupant quelques quartiers.

Alors, il a fallu déclarer la guerre des lumières. Et à l'heure d'aujourd'hui, de guerre lasse, nous intervenons à ce que les échos de ces souffrances inhumaines et dégradantes pour l'homme résonnent et interpellent notre conscience.

Mesdames et messieurs les membres du jury!

Nous sommes les messagers des usagers de la Jirama, nous sommes leurs voix!

Nous portons à la connaissance de tout un chacun (en fait c'est un secret de Polichinelle) que le bilan de la guerre est lourd ! Chaque usager de la Jirama a payé un lourd tribut à cette cause.

C'est une guerre qui se veut prométhéenne, en rétablissant les lumières à la race humaine. Courroucées, les ténèbres continuent d'affliger l'humanité de tous les maux inimaginables et aliénant tous les droits de l'homme.

Aujourd'hui, nous témoignons que ces maux ont atteint au plus haut degré les droits et la dignité de l'homme et ces atteintes sont des plus sophistiquées!

D'ores et déjà, nous stigmatisons l'état d'extrême indigence d'une grande partie de la population. Elle est réduite à une situation d'extrême pauvreté et ne dispose plus de ressources matérielles suffisantes et indispensables à sa survie. Elle vit dans des conditions qui laissent à désirer, qui ne lui permettent plus d'avoir une vie normale d'exister dignement selon les droits légitimes et vitaux de la personne humaine et qui le condamnent à survivre péniblement au jour le jour !

Eh oui, des minutes, des heures, des journées entières de coupures ont cette force d'anéantissement ; anéantir toute une vie humaine !

Dans la déclaration Universelle des Droits l'Homme, dans son alinéa premier, il est stipulé : « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant. » Nous venons de constater que les usagers de la Jirama sont privés de leur droit le plus élémentaire et ils endossent le rôle de victimes en permanence.

Mesdames, messieurs les enseignants!

Je m'adresse plus particulièrement à vous, sans perdre de vue que vous êtes aussi les victimes et à travers vous, il y a d'autres victimes !

Avez-vous pu réaliser l'impact de ces coupures sur la scolarité des élèves et des étudiants ? Vous allez répondre par l'affirmative ! Voici les grandes lignes de la soirée typique de l'élève et de l'étudiant à Tamatave. Véridiquement et en général, l'électricité revient à peu près vers 23 heures, coupée à 18 heures à la sortie de classe. Certains parents en ont parlé ouvertement à qui de droit car cela leur a fendu le cœur de voir leurs enfants travailler à la clarté de bougies pour se retrouver finalement chez l'ophtalmologue. Et encore, ce n'est pas dans tous les foyers qu'on voit des bougies se consumer ! Et sans surprise, les résultats scolaires sont catastrophiques : les élèves et les étudiants sont injustement sanctionnés. Mais il ne faut tout mettre sur le compte des coupures, il faut faire la part des choses ! Pensez-vous que dans cette situation, l'éducation a visé au plein épanouissement de la personnalité humaine ? C'est la faute aux longues coupures de l'électricité!

Sur le plan social, le ton monte et la grogne semble difficile à contenir. Un climat d'insécurité s'instaure, le banditisme prend de l'ampleur. Cette situation est indissociable des coupures fréquentes et qui pourrissent la vie des gens surtout les soirs ! L'insécurité à Madagascar atteint des niveaux records, les conditions de sécurité sont très dégradées ; toute les couches de la population sont touchées !

Un noir de jais, des pluies torrentielles la nuit (surtout à Tamatave) réunissent les conditions nécessaires aux cambrioleurs. La principale cible des attaques concerne les maisons et les quartiers, que vous soyez nantis ou nécessiteux.

Or, tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne. Le peuple est privé de vie ! Tenez, la vie nocturne d'antan est révolue ! Les gens ne risquent

plus leur vie en organisant des sorties nocturnes, au contraire, ils se barricadent chez eux le soir venu! La vie nocturne le long de la plage n'est plus qu'un souvenir lointain! C'était une vie pleine de vie, croquée à belles dents et constituant le charme de toutes les zones côtières malgaches! Les habitations deviennent des prisons dorées ou des enfers selon la position sociale!

« Signalez les délestages chez vous, la durée et l'endroit, ne payons plus la facture de la Jirama mais n'acceptons point que l'électricité soit coupée à cause de non-paiement de facture. »

Le paradoxe est là ! Facture payée ou pas, elle est coupée l'électricité !

Tels sont, entre autres, les conseils que se donnent les usagers!

A Tamatave, placardées de-ci, de-là, pour les plus osés, des affiches portant la mention, généralement sur les véhicules roulants, « la Jirama, y en a marre! »

Sinon, des complaintes fusent de partout :

- -« Je suis poissonnier ! Il n'y a plus rien à faire ! Les poissons sont avariés ! Que vais-je devenir ? »
- « Je suis coiffeuse! C'est tragique ce qui m'arrive! »
- -« Je suis le responsable d'un cybercafé! Mes matériels sont défectueux à cause de la surtension quand le courant revient, s'il revient! »

Et d'autres encore, et encore et encore!

Sur le plan national, les pertes socio-économiques causées par les coupures de l'électricité sont incommensurables partout à travers l'île!

Des plus petits aux plus grands, des grandes usines et industries jusqu'aux salons de coiffure ou les cybercafés, en passant par les bureaux ou les poissonneries, toute l'économie de Madagascar est dans le marasme total car faute d'énergie elle ne peut pas être compétitive!

Mesdames et messieurs!

C'est un crime monstrueux, incompréhensible et intolérable, plus grand chaque jour, perpétré contre les usagers de la Jirama!

Nous avons déjà rompu le silence!

Nous nous sommes déjà manifestés!

Nous avons déjà franchi le cap du tolérable en matière de lumières!

QUE RESTE- T- IL A FAIRE ?

Certes, la gabegie au sein de la Jirama a provoqué des débats forts intéressants allant dans le sens de la restauration de l'électricité. La politique énergétique de Madagascar est au centre de tout débat : individuel, socio-économique, politique, etc.

En un mot, il consiste aujourd'hui à s'engager dans la transition énergétique et sur l'utilisation du fuel lourd qui est moins onéreux et qui est produit localement à Madagascar (Tsimiroro).

Des efforts sont déployés sans cesse : regroupés en associations ou sur les réseaux sociaux, des groupes comme « Les Malgaches contre les délestages » sur Facebook voient le jour et tentent de s'organiser pour dénoncer et agir contre cette mesure antiéconomique !

Si les zones urbaines se plaignent de ces délestages sans fin, les ruraux quant à eux, n'ont pas l'habitude de se plaindre pour la bonne raison qu'ils n'ont même pas l'électricité; seule une infime partie (4%) des zones rurales est électrifiée actuellement à Madagascar.

Mesdames et messieurs les membres du jury!

Désormais, c'est une affaire d'Etat, et nous pensons que toutes les stratégies sont en train de se déployer pour débloquer toutes les situations mises en veilleuse.

Les solutions que nous proposons sont juste humanitaires et vont ainsi dans le sens de la défense des droits humains! Il est clair que sans lumière, l'existence entière de l'homme se trouve dégradée, nous en avons eu la confirmation. Alors, dans cette optique humanitaire, les efforts doivent être orientés vers les zones rurales de Madagascar. L'objectif est d'arriver à électrifier un grand nombre de villages malgaches. Des êtres humains s'y trouvent. Allons-nous encore sombrer dans des atermoiements et courir le risque d'explosion sociale rurale? La situation de délestage est donc à dépasser et il faudra considérer cette nouvelle orientation énergétique. Certes, l'ADER, Agence de Développement de l'Electrification Rurale, a engagé 4,3 millions d'Ariary pour électrifier 192 villages ruraux et 42 autres sont en cours! Mais ce ne sont encore que quelques gouttes d'eau dans l'océan!

Sachez que, pour terminer, je fais appel à votre esprit de discernement. Actuellement (début janvier), les besoins énergétiques de Tamatave sont de 24 mégawatts et seulement 18 mégawatts sur les 24 sont assurés!

Nous n'avons plus qu'un vœu pieux!

« DITES-NOUS LA VÉRITÉ!»

RAZAFINANTENAINA Germaine Vanessa et CHAN YU KING Alexa, Première

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes ici pour vous parler d'un problème crucial qui frappe notre ville de Toamasina et qui s'étend même dans tout Madagascar. Il s'agit de la société qui fournit l'électricité dans toute l'île. En effet, la vie du peuple malgache est perturbée face au délestage imposé par cette société, non seulement sur le plan économique, financier mais surtout sur le plan sécuritaire.

Que se passe-t-il exactement au sein de cette société ? Pourquoi l'Etat nous cache-t-il la vérité ?

Et lorsque nous, citoyens malgaches, revendiquons nos droits face à tous ces problèmes, l'Etat impose la manière forte par le biais des autorités militaires.

Face à tout cela, nous nous demandons où est le droit à l'information et à la sécurité?

Tout le monde sait que le manque d'informations entraine le « on dit que... ».

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs,

Nous pouvons observer ce manque de sécurité et de falsifications des informations sur un cas qui s'est produit à Tamatave la nuit du vendredi 2 janvier 2015.

Mamisoa Daniel Andriantsalama, âgé d'une quarantaine d'années, ancien journaliste de la RTA, président régionale de la ligue de Pétanque, Chef de carreaux du Fokontany de Tanambao II et père de famille de sept enfants, a succombé à ses blessures à l'hôpital de la ville du Grand Port après une arrestation effectuée par les forces de l'ordre. Cette arrestation est due au rassemblement des habitants du quartier de Tanambao qui se sont manifestés pour démontrer leur « ras-le bol » de ces coupures trop répétées et même infernales.

Le soir du vendredi aux environs de 20h30, des pneus ont été placés et brulés par les manifestants au milieu de la rue pour barrer la route et ainsi exprimer leur colère et leur incompréhension sur le délestage produit la nuit de la Saint-Sylvestre.

Mamisoa, étant le responsable de la sécurité de son quartier, est sorti pour voir le vacarme et pour tenter d'apaiser la situation. Mais au même moment, les forces de l'ordre ont débarqué, armés. En les voyant, les habitants du quartier se sont dispersés mais Mamisoa était pris de court et est resté immobile à l'arrivée des autorités.

Alors, ces derniers croyaient qu'il était le leader de ce tumulte. Ils l'ont fait immédiatement arrêter.

La famille de ce dernier est restée sans nouvelle pendant plusieurs heures jusqu'à ce que l'on informe son épouse Patricia Rakotohasimbola que le corps sans vie de son mari Mamisoa

Andriantsalama, reposait à la morgue de l'hôpital de la ville de Toamasina.

Les versions diffèrent concernant son arrestation et sa mort :

D'une part, les forces de l'ordre qui ont admis que l'arrestation pouvait avoir été musclée après cette manifestation assez violente, d'autant plus que le président régional de la ligue de pétanque était un homme assez costaud et d'autre part, l'épouse du défunt qui a déclaré une toute autre version disant que ses enfants et elles ont été témoins de toute la scène.

Elle a aussi nié avec force l'assertion des forces de l'ordre, les gendarmes du G.S.I.S. qui ont affirmé que la mort du sportif a été provoquée par sa tentative de fuite en sautant de leur véhicule d'intervention ou selon, une autre version des faits des gendarmes, pour avoir trop bu d'alcool et avoir pris des stupéfiants.

Pourtant, sa famille a soutenu que Mamisoa n'était ni un alcoolique, ni un drogué. De plus, la mère de famille a affirmé que les autorités ont forcé son mari à s'agenouiller tout en lui donnant des coups et en le forçant à boire le contenu d'une bouteille en plastique, avant de le pousser dans leur véhicule.

A ce moment-là, a-t-elle ajouté, lorsqu'il était entouré par les gendarmes et menacé par leurs armes, il était en possession de tous ses moyens.

Devant le corps sans vie de Mamisoa que la famille a récupéré à la morgue de Toamasina, sa femme a été étonnée de constater que le corps avait des signes de blessures comme une incision au niveau du cou, les tempes étaient enfoncées et la bouche écrasée.

Oui, Mesdames et Messieurs,

Voilà la triste histoire de Mamisoa et de sa famille.

Plusieurs droits de Mamisoa n'ont pas été respectés. Quant à sa famille, la vérité sur sa mort a été cachée voire même falsifiée.

Le cas de Mamisoa n'est pas isolé chez nous mais c'est une preuve tangible devant la non information qui entraine l'insécurité.

Au vue de l'article 11 de la Constitution de la IVème République de Madagascar, « tout individu a droit à l'information. L'information sous toutes ses formes n'est soumise à aucune contrainte préalable, sauf celle portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs », et à l'article 16 de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, indiquant que « la famille est l'élément naturel fondamental de la société et de l'Etat», il

est clair que l'Etat malgache ne respecte pas ces droits.

Pourquoi l'Etat nous administre-t-il ces droits, si c'est pour nous les ôter ensuite?

Nous, citoyens malgaches, ne méritons-nous pas plus d'informations sur ce qui se passe réellement dans notre société ?

L'Etat pense-t-il nous protéger avec des mensonges ? Ou les membres du gouvernement sont-ils trop occupés à s'enrichir et à se remplir les poches pour se soucier de nous ?

Toutes ces questions restent sans réponse et planent sur le peuple malgache.

Certains gouvernants se servent de l'Etat pour nous opprimer de plus en plus.

Quelques responsables de l'Etat sont corrompus et préfèrent subvenir à leurs propres besoins à l'aide de la Jirama que d'aider le pays à se développer. C'est un cercle vicieux interminable.

Ne parlons même plus de l'insécurité.

Les autorités militaires ne sont plus ce qu'elles étaient. Nous vivons dans la peur constante que ceux qui sont censés nous protéger nous montrent une autre facette de leur travail. Cela saute aux yeux, certains membres de l'Etat se fichent pas mal de nous, de nos principes et de nos droits. Si cela continue, la situation risque d'empirer.

Oui, le pire reste à venir, la démocratie perd ses moyens et finira pas mourir.

Il est vrai que toute vérité n'est pas bonne à dire, mais si c'est pour tranquilliser les esprits et pour le bien du peuple, il vaut mieux éclairer les gens. Il ne faut pas prendre le peuple pour des ignares.

Et pour que la confiance règne de nouveau, il vaut mieux informer le peuple pour ne plus jamais l'induire en erreur.

N'attendons pas qu'on nous prive de tous nos droits pour les défendre.

Mesdemoiselles, Mesdames et Messieurs, merci de votre attention.

« LE SERMENT D'HIPPOCRATE, UN SERMENT D'HYPOCRITE ? »

FENOSOA INDAHY Sarah, Seconde

Connaissez-vous le serment d'Hippocrate ? Ce serment de la Grèce antique est un serment médical que les docteurs doivent prêter avant de pouvoir exercer leur métier. Ils promettent de soigner tous les malades. J'ai bien dit TOUS.

Peu importe le patient, si le docteur peut le soigner, IL DOIT LE FAIRE.

Et pourtant, je voudrais vous parler maintenant d'une situation triste dont j'ai été témoin. Une connaissance de notre famille était hospitalisée et nous sommes allées lui rendre visite.

En entrant dans la chambre d'hôpital, quelque chose me frappa. C'était le cadre. La salle était composée de huit lits dont cinq dans un très mauvais état étaient encore utilisés. Les malades dormaient à même le matelas et celui-ci n'était pas couvert. Les membres de la famille des patients étaient assis par terre ou à côté des malades pour les surveiller. Des déchets trainaient dans les recoins de l'endroit.

Mais ce qui m'a le plus touché était un petit garçon dormant comme les autres directement sur le matelas non couvert malgré la chaleur. Il avait dans les 7 à 8 ans et avait une blessure visible au pied.

Après avoir posé des questions à sa mère, je sus qu'il s'appelait Rakoto Manitra. Il était de la brousse de Fénérive (une campagne plus reculée encore). Il s'était blessé suite à une chute d'un arbre. Et sa plaie s'aggravait entrainant une fièvre grave.

Au village, ses parents pensaient sur l'avis des chefs de village : que seuls les docteurs de Tamatave, la capitale économique de Madagascar, pouvaient le soigner. La famille ayant peur de perdre leur enfant, se mit à marcher sur les 13 km qui séparait leur brousse de Fénérive Est et de là ils prirent le bus pour la grande ville. Fénérive se trouvant à une centaine kilomètres de Tamatave, le voyage dura 5 heures.

Dans une situation financière difficile, ils sont allés à l'Hôpital Be: un hôpital public.

Le docteur a consulté l'enfant et a prescrit des médicaments. Mais la plaie prenait plus d'ampleur et la fièvre empirait. Une décision fut prise d'opérer l'enfant mais celle-ci était payante et fort coûteuse. L'argent pour l'opération était équivalent à la somme d'argent consommé par cette famille en cinq mois. Le ménage, dont le père était pêcheur traditionnel, n'ayant pas les moyens pour l'opération, dut faire patienter un peu l'enfant, le temps de trouver une solution.

Le médecin commençait à manquer de patience envers son malade qui ne pouvait pas payer et de ce fait, il ne s'occupait plus de lui.

Quand l'enfant avait mal et se plaignait en pleurant, ses parents essayaient de le calmer, mais ils n'osaient pas appeler le docteur ou un infirmier parce qu'ils savaient qu'on les négligerait ou que l'on gronderait le pauvre enfant pour ses gémissements.

Pas d'argent, pas de soins! C'est aussi simple que ça à Madagascar!

L'un des principaux rôles du médecin pour mener à bien son travail est d'écouter son patient. Mais dans notre cas, où est passé le droit d'exprimer sa douleur? Pire, ou est passé le droit d'être soigné ?

Madagascar est signataire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant et l'article 24, indique que « les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Ils s'efforcent de garantir qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services. »

Pour Manitra, ce n'est pas l'Etat (je me permets de vous rappeler que Madagascar fait partie des 10 pays les plus pauvres du monde selon le FMI), mais la solidarité des habitants, qui a permis à la famille d'obtenir une somme suffisante pour l'opération.

L'argent collecté fut mis dans une enveloppe. Et c'est seulement après que le docteur eut pris connaissance de la somme, que celui-ci décida d'opérer le malade.

Mesdames et messieurs, sans cet argent ce petit garçon n'aurait jamais été soigné.

Trouvez-vous cela normal qu'un docteur refuse de soigner un malade parce que celui-ci manque d'argent ?

Ou qu'une femme devant accoucher, depuis plusieurs heures déjà, attende à côté de la salle d'accouchement que son mari revienne avec l'argent que la sage-femme exige ?

Oui normal qu'un individu soit mourant et que personne ne vienne s'occuper de lui?

Et que dire alors de ces docteurs d'hôpitaux publics qui entendent les plaintes des patients mais font la sourde oreille, en attendant les billets ?

Chez moi, la plupart des malades, surtout ceux qui viennent de la brousse, rentrent chez eux complètement abattus et cherchent juste à ignorer leur maladie. Et, sans les soins, l'issue est souvent dramatique. Et Madagascar continue à avoir un taux de mortalité infantile de 50 pour mille. La France 3 pour 1000.

Ainsi est la souffrance des malades de brousse qui vont dans les hôpitaux publics : ils viennent de loin en charrette, en pirogue ou à pied, pensant pouvoir être soignés et quand on leur donne le prix très élevé des soins favorisés par le très faible nombre de médecins, ils rentrent chez eux. Les malades modestes sont négligés et ceux qui payent sont hospitalisés dans des endroits sales ; sur des lits usés.

Le seul fait de se retrouver dans un endroit comme celui-là ferait tomber malade n'importe qui! Imaginez que pour 10000 habitants, seulement 1 lit d'hôpital est prévu.

Alors qu'il est dit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du citoyen article 25 que « toute personne a droit à une sécurité médicale ».

L'ancien président Andry Rajoelina a fait construire six hôpitaux appelés « mana-ra-penitra ». Ces nouveaux bâtiments étaient présentés comme une fin à tous les problèmes des familles démunis. Et pourtant... L'accès aux nouvelles infrastructures dotées de matériels sophistiquées est encore plus difficile que celui des hôpitaux déjà existants. Les nouveaux hôpitaux, à cause des matériels modernes comme un scanner ou un échographe, sont très chers et du coup ils ne sont à la portée que de quelques-uns.

Ce genre de traitement des malades ne s'applique pas qu'aux habitants malgaches. En Afrique, en Amérique du Sud, en Asie, beaucoup de malades n'ont pas le soin qu'ils mériteraient d'avoir. On ne peut même pas donner comme excuse que le pays n'a pas les moyens. Ils ont tous les moyens de donner les soins primaires à leur population comme le fait de rassurer un patient et ou au moins de lui offrir un sourire qui ne coûte rien.

Pour terminer, Mesdames, Messieurs, je souhaite m'adresser à nos dirigeants. Durant le mois d'août et de septembre, un tournoi de basket africain, l'Afro basketmen a eu lieu à Madagascar, pour cela des millions d'Ariary ont été dépensés. Je ne dis pas qu'il ne faut plus organiser de concours ou que le sport doit passer en second lieu. Non mais des moyens, il y en a mais, VOUS, les gouvernants, ne devez pas perdre de vue l'essentiel : prendre soin de la population :

• comme acheter des ambulances pour les malades en brousse et renforcer les structures de proximité (dispensaires, Centre de Santé de Base).

Ce serait aussi une solution de :

- motiver le travail des médecins publics en améliorant leur rémunération;
- rappeler aux médecins qu'ils doivent soigner équitablement leurs patients et leur apprendre à penser à sauver des vies plutôt qu'à l'argent.;
- mettre en place des échanges entre médecins pour faire évoluer les pratiques et contraindre au niveau mondial à un prix juste pour les médicaments et pour le matériel médical.

J'aimerais que le gouvernement malgache... Non, j'aimerais que les gouvernements de tous les pays s'occupent de leurs hôpitaux publics pour respecter les droits à la santé, que cela devienne une cause mondiale où une gouvernance mondiale permet-

trait aux pays les plus développés d'aider les pays en difficultés dans une solidarité qui ne cesserait pas tant qu'il existerait sur la planète des inégalités d'espérance de vie.

Et que le serment d'Hippocrate prêté au début de la carrière des médecins ne soit plus un serment d'hypocrite.

« ABCDRZ, ... OUPS!»

DUBOURG Priscilla et HACKMAN Jennifer, Troisième

BEAUCOUP D'ENFANTS AUJOURD'HUI ENCORE NE SAVENT PAS RÉCITER L'ALPHABET, POURQUOI ?!

Nous sommes au XXIème siècle et il y a encore des enfants dans le monde, qui luttent pour étudier.

Alors que d'autres abandonnent et se résignent à l'ignorance...

Aujourd'hui nous sommes tous candidats de ce concours de plaidoiries car nous luttons contre toutes ces causes injustes que nous croisons trop souvent.

Contre toutes ces injustices qui attristent, blessent, détruisent et qui parfois sont considérées comme irréparables, nous souhaitons avec cette plaidoirie vous transmettre notre vif espoir que tous ensemble, nous pouvons faire évoluer dans le bon sens notre monde.

Ce qui compte à nos yeux, Mesdames et Messieurs, élèves de nombreux lycées de la Région Atsinanana, n'est pas la victoire à ce concours, mais le fait qu'ensemble nous ouvrions davantage les yeux et que nous commencions ici ce parcours long et difficile pour faire disparaitre les inégalités et les injustices de notre quotidien.

Et pour cela commençons d'abord par le socle de la société, son éducation, une éducation pour tous, sur le même pied d'égalité entre les hommes et les femmes.

Actuellement, ce n'est pas encore le cas car beaucoup d'inégalités persistent entre garçons et filles.

L'éducation est précieuse. C'est un diamant car c'est la connaissance même qui façonne l'être humain et permet de changer les mentalités.

Les langues sont différentes, les habitudes également mais l'objectif est le même, avoir les mêmes droits, pour mieux se comprendre et mieux communiquer, pour qu'enfin, nous puissions rétablir les équilibres, qu'il soit enfin possible que tous les êtres humains, garçons comme filles, filles comme garçons atteignent les sommets qu'ils méritent.

Nous avons tous nos petits problèmes quotidiens, mais pendant que certains ne pensent qu'à leur petite personne, d'autres se battent pour survivre et surpasser les dures réalités de la vie qui s'offrent à eux.

Nous prenons appui sur le documentaire fascinant de Pascal Plisson intitulé « Sur le chemin de l'école ». C'est une incroyable histoire parsemée d'émotions, qui nous raconte comment quatre enfants vivant aux quatre coins du globe, pour qui l'accès

à l'éducation est a priori impossible, vont se battre chaque jour pour la même soif d'apprendre.

Ils ont compris que seule l'éducation leur permettra d'améliorer leur vie, et c'est pour cela que chaque jour, ils se lancent dans un périple à haut risques qui les conduira vers le savoir. Sur le chemin de l'école apporte la preuve que ces enfants qui bâtiront le monde de demain ont une conscience déterminée de l'importance de l'éducation et de l'apprentissage.

Sans école, nos sociétés n'ont pas d'avenir.

Les enfants ont aujourd'hui un espoir: la Convention relative aux droits de l'enfant née en 1989.

« Ce n'est pas parce qu'on est petit que l'on doit avoir de petits droits. »

Aujourd'hui, ils existent 197 pays reconnus à l'ONU et 193 ont ratifié l'article suivant de la Convention des droits de l'enfant. Parmi les 4 qui n'ont pas signé : les États-Unis.

Cet article met en avant que « tout enfant a droit à l'éducation. Les parents ont l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école sans aucune discrimination. L'Etat garantit le droit de l'enfant à l'éducation en rendant obligatoire et gratuit l'enseignement primaire public. »

Dans ce texte fondamental, l'article 55 souligne aussi que « l'enfant ne doit pas travailler plus de quatre heures par jour, le travail de nuit d'un enfant, soit de dix-huit heures à six heures du matin, est interdit. »

Cependant, ces lois sont-elles respectées, au niveau mondial?

Dans la plupart des pays, la réponse est NON. Cette convention qui est le texte international le plus ratifié au monde sur les droits de l'homme n'est finalement pas respectée.

Notre modèle en ce jour est la jeune pachtoune pakistanaise, de 17 ans, ayant reçu le prix Nobel de la paix, militante du droit à l'éducation: Malala Youzafzaï.

C'est ainsi qu'elle répond aux talibans qui veulent interdire l'école aux jeunes filles: « ils pensaient qu'une balle pourrait nous réduire au silence mais ils ont échoué, du silence sont sorties des milliers de voix ».

Nous, nous parlons à travers ces milliers de voix qui crient « JUSTICE ». Et comme elle le dit si bien : « prenons nos cahiers et nos crayons, ce sont nos armes les plus puissantes, car c'est cela que craignent les Talibans, le pouvoir de l'instruction, des livres. »

A l'autre bout du monde, ici, à Madagascar, juste au coin de la rue ou en regardant par notre fenêtre, nous pouvons voir tous ces enfants qui sont privés de leur liberté

à l'éducation. Au lieu de l'école, ils sont obligés de travailler avant l'âge adulte pour survivre.

Un cas concret s'impose, pour vous montrer à quel point une journée ordinaire pour certains peut relever du défi pour d'autres.

Elle m'a raconté son histoire mais à condition, de laisser son identité dans l'anonymat.

Elle a 12 ans, et n'habite plus chez ses parents, car là-bas elle n'aurait pas pu étudier. Elle est donc partie vivre chez des parents éloignés, chez une tante reculée, et dans la maison elle était traitée comme une employée, c'est-à-dire qu'elle faisait le ménage, la vaisselle, la cuisine, les courses, tout en étudiant.

« Je n'ai pas le choix » m'avait-t-elle dit, « c'est ça ou rien ». Elle n'était pas payée pour les corvées qu'elle faisait. De plus m'a-t-elle dit, « je ne mange pas assez », et comme sa tante tenait une boutique, elle volait des biscuits pour pouvoir manger un peu. «Ma tante se rendant compte qu'il manquait de la marchandise, je me suis fait battre » m'a-t-elle racontée.

Elle n'a que 12 ans soit 2 ans de moins que nous, et elle faisait toute seule les corvées d'une maison, et devait étudier. Personne ne l'aidait et elle ne mangeait pas correctement.

« J'ai redoublé ma classe de 7ème soit le CM2. Puis quand j'ai repassé mon test l'année suivante, il pleuvait et j'avais froid. On ne devait pas quitter l'école donc les parents devaient ramener à manger aux élèves et moi je n'ai pas mangé, car personne ne m'a ramené de la nourriture».

« Non seulement j'avais froid mais je grelottais de faim ».

Les mots nous sont tombés dessus comme un saut d'eau glacée!

Quel choc et quelle honte, comment peut-on faire ça?

« Au final j'ai demandé à retourner chez mes parents. Certes, j'arrête mes études mais au moins chez mes parents je mange à ma faim ».

Elle est intelligente et à cause des mauvais traitements, elle a arrêté ses études.

Nous voulons, aujourd'hui, sur ce podium, Mesdames, Messieurs, dénoncer cela :

Employer des mineurs et les battre sous prétexte de leur offrir un foyer et des études, c'est inadmissible !

Tout être humain à un cœur, nous voulons vous persuader de regarder avec le cœur et non avec les yeux. ...

STOP à la discrimination contre les jeunes filles à Madagascar et dans le monde!

STOP et ouvrons les yeux, Mesdames, Messieurs...

Et leur histoire se rapproche de celle du documentaire, de la savane du Kenya, au milieu des animaux sauvages où Jackson, onze ans, avec sa petite sœur, parcourt matin et soir quinze kilomètres dans les montagnes escarpées de l'Atlas Marocain où une journée de marche exténuante attend Zahira, douze ans, pour rejoindre son internat avec ses deux amies.

Ce sont des quotidiens hors normes de la part de ces enfants dans la volonté mise au service d'un rêve qui les guide sur un chemin que nous devons tous emprunter.

Comme Pierre Rabhi l'a dit : « la question n'est pas tant de savoir quelle terre nous allons laisser à nos enfants, mais plutôt quels enfants nous allons laisser à la terre ? »

Nous constatons que les pays en voie de développement comme Madagascar sont souvent défavorisés contrairement aux pays développés, surtout en ce qui concerne l'éducation. De plus l'éducation est davantage refusée aux filles dans les PMA.

A l'échelle mondiale, la capacité à lire et à écrire est l'un des éléments qui permettent d'évaluer le degré de développement d'un pays. Il reste encore 950 millions d'adultes illettrés dans le monde. Les deux tiers sont des femmes.

L'Afrique en particulier connaît les plus forts taux d'analphabétisme. La situation est très préoccupante dans la partie subsaharienne, comme au Mali, 56,9% des hommes et 71,8% des femmes sont analphabètes, seuls 12,8% des adolescents sont scolarisés en secondaire

En 2014, 31 millions de filles ne sont toujours pas scolarisées dans le monde. Selon l'Unesco, la moitié d'entre elles n'iront jamais à l'école.

Alors Mesdames et Messieurs, nous vous demandons d'ouvrir les yeux et de regarder ces enfants qui vous supplient eux et nous-mêmes de les soutenir, de NOUS soutenir.

A l'état malgache, ministres, 1er ministre, et, surtout au président : aujourd'hui nous voulons votre aide mais nous faisons appel également à tous les gouvernements du monde entier, à tous les présidents, pour que la Convention des Droits de l'Enfant que vous avez ratifié soit enfin une réalité.

Car la satisfaction sera pour nous de voir ces enfants enfin étudier.

Et que cette soif de « SAVOIR » pour toutes les filles non scolarisées dans le monde et qui ont envie de se lancer dans le beau défi de l'éducation, le beau défi de la connaissance, le beau défi d'atteindre professionnellement des sommets élevés, soit enfin une réalité.

Que cette soif-là soit enfin satisfaite pour que nous soyons enfin tous égaux.

Que tous sachent enfin citer l'alphabet ABCDRZ... Oups non, récitons ensemble ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ!

« DANS DE SALES DRAPS »

KALO Marie Anicia, Première

Au milieu de vêtements d'un si grand nombre qu'il est presque impossible de savoir leur nombre, une femme est en train de les classer selon leurs genres, dans des cases spécifiques, à une température de +30° à l'ombre.

Perchée sur une plate-forme, en bois, à près de 3 mètres du sol, c'est ainsi qu'une ouvrière passe la principale partie de sa journée.

Cette femme, c'est Roxane, une jeune Malgache de 24 ans, qui doit supporter ces conditions dans l'exercice de son travail, en tant que trieuse de friperies, dans un entrepôt d'un quartier industriel de Toamasina. Elle subit cela plus de 10 heures par jour. Et cela fait bientôt 3 ans qu'elle y travaille.

Eh bien, Mesdames et Messieurs, je me tiens expressément ici aujourd'hui, devant vous, afin de dénoncer la situation de Roxane.

Où sont passées les valeurs humaines tant vantées ?

Alors même que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, ratifiée sans aucune ambiguïté par Madagascar, stipule dans son article 23 : « toute personne a droit (...) à des conditions équitables et satisfaisantes de travail (...) ».

Madagascar se targue du respect des Droits humanitaires dans les discours des autorités. Pourtant, la société malgache, je vous rappelle, est généralement patriarcale. Donc, les cas féminins sont fréquemment relégués au second plan, voire écartés au coin.

Et je constate, à travers le cas de Roxane, que de nombreuses femmes malgaches sont encore victimes de maltraitances dans leur milieu professionnel. Mais qui s'en soucie ?

En fait, le marché du travail malgache est encore très restreint. Plus de 75% des jeunes, dont les jeunes femmes chôment. Et le comble, voyez-vous, l'embauche demeure machiste dans notre pays, laissant à la gent féminine moins de chance par rapport à son concurrent masculin. D'où la prédilection astreignante des femmes dans le secteur textile. De la production à la manutention des vêtements, car, diton, c'est plus affaires de femme. Elles occupent près de 70% du secteur, d'après une récente étude.

Pourquoi les patrons les apprécient-elles dans ce secteur d'activités?

Tout simplement parce qu'elles sont plus appliquées, elles forment une main-d'œuvre bon marché, et surtout, elles sont facilement exploitables : des meubles fragiles (fa-

naka malemy), considère la conscience malgache.

En outre, nombreuses parmi elles sont peu qualifiées, ne disposant souvent d'autres alternatives de travail.

Seraient-ce alors des raisons de les opprimer, les écraser ? Voilà des interrogations fort délicates sur lesquelles j'attire votre attention.

Mesdames et Messieurs, les conditions de travail des trieuses de friperies telles que Roxane, se présentent comme suit :

- Entrepôt non-conforme aux spécifications architecturales pour les unités industrielles: une seule entrée et aucune issue de secours. Les seules fenêtres sont grillagées rendant pratiquement impossible l'organisation d'évacuation d'urgence en cas de sinistre;
- Plateforme de travail construite en bois ;
- Bâtiment à haute température, insuffisamment aéré, non ventilé;
- Bâtiment non équipé de moyen de lutte contre les incendies.

Et toutes ces causes pointent l'insuffisance, voire l'absence de contrôle de la part des autorités. Donc, les ouvrières sont laissées à elles-mêmes. Et tout cela est à la source de drames dont les incendies, comme par exemple dans le cas survenu à Karachi, au Pakistan en Septembre 2012, faisant plus de 300 victimes.

Par ailleurs, la durée de travail ne respecte en rien les dispositions prescrites dans le Code. Ces ouvrières travaillent pas moins de 12 heures par jour (de 08 heures à 20 heures 30 minutes), 6 jours par semaine, cumulant donc plus de 280 heures par mois.

Et les congés et la couverture sociale ? Que des moqueries !

Mais, Mesdames et Messieurs, qu'ont-elles fait pour mériter ce sort abject, infâme ? Certaines prisons sont encore plus vivables et les prisonniers mieux entretenus.

Et quand, lors de mon enquête, j'ai demandé à Roxane ses impressions vis-à-vis de cela, elle me confiait sincèrement: « je sais que c'est pénible, souvent même insupportable, mais on doit tenir. La vie est dure. »

Mais c'est exactement cette résignation, cette soumission qui est à l'origine de toutes les injustices, les maltraitances. Ainsi, leur salaire est peu rémunérateur, vu l'informalité de leur emploi. Le salaire minimal interprofessionnel garanti n'est point respecté. Et le salaire déjà faible, subit encore parfois des soustractions en cas d'absence, quoique justifiée par un certificat médical ou d'autres pièces. En quelque sorte, ces ouvrières n'ont pas le droit d'être malades, de s'absenter, voire se reposer.

En cas de vol flagrant, l'ouvrière se fait tout de suite licencier, et sans toucher aucun salaire, jetée tel un débris n'ayant jamais été utile. Et l'absence de contrat à l'embauche favorise davantage les employeurs à de tels traitements dégradants.

Toutefois, des institutions ont été créées pour s'occuper de tous ces cas, pour vérifier ce que font les responsables concernés.

En fait, à Madagascar, l'inaction des autorités n'est pas surprenante. Elles ne réagissent souvent qu'en cas de sinistre, de drame. Mais ne pouvons-nous pas changer cette attitude amenant toujours des mesures curatives et non préventives ?

Ici, je réitère encore la cause que je défends.

Mesdames et Messieurs, penchons-nous ensemble, une fois pour toutes, sur les conditions néfastes, ingrates, infligées à nos sœurs, nos mères, nos voisines et particulièrement nos amies ouvrières.

En tant que jeune, et jeune femme, j'interpelle notamment les deux Ministères dont celui de l'Emploi, et celui de la Population et des Lois Sociales.

Veuillez mener d'ores et déjà des contrôles continus et réguliers dans les usines, les zones franches et les entrepôts sur le respect des règles basiques de sécurité et de propreté, ainsi que des conditions optimales vivables de travail.

Le contrat de travail, comprenant toutes les clauses de responsabilités des deux parties, doit être imposé à tout employeur, œuvrant dans n'importe quel secteur d'activité. Cela réduirait significativement les traitements esclavagistes subis par les femmes.

De plus, le SMIG (salaire le plus bas légal) doit être également exigé dans le territoire malgache afin d'assurer le minimum vital non seulement aux ouvrières mais aussi aux ouvriers. Le problème touchant les deux genres. Ainsi, l'alinéa 3 de l'article 23 serait comblé : « quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale. »

Ainsi, on ne doit pas oublier d'offrir à tout travailleur la couverture sociale jusqu'alors un luxe à Madagascar.

Enfin, et non le moindre, appliquer des sanctions sévères à l'encontre des employeurs enfreignant les lois relatives au travail selon les dispositions prescrites dans le code.

Que ces femmes, en tout plaisir et dans toute aisance professionnelle, trient, trient les friperies.

Merci.

« LES ENFANTS A VOS ARMES!»

RICHI Tristan et CHAN YOU MOON Kévin, Première

Mesdames et Messieurs les membres du jury,

Qui d'entre vous, qui d'entre nous, n'a pas entendu cette expression « les enfants soldats ».

L'association de ces deux mots est déjà un oxymore et pourtant Mesdames et Messieurs, il existe bien des enfants privés de leur enfance qui ont été et sont enrôlés de force par des hommes qui violent tous les principes des droits de l'Enfant.

Quel âge ont ces enfants? La plupart d'entre eux ont entre douze et seize ans.

Mais déjà à dix ans, ils entrent dans la guerre et à seize ans, ce sont des vétérans de la guerre aux blessures psychologiques et physiques.

Un DEA effectué au Centre de Recherches et d'Etudes sur les Droits de l'Homme et le Droit Humanitaire conduit par le Professeur Tavernier stipule que plus de la moitié des enfants soldats ont moins de quinze ans. Pourtant, nous tenons à le rappeler : l'Assemblée générale de l'ONU a fixé à dix-huit ans l'âge minimum pour la participation aux hostilités et conflits armés mais, même s'il est difficile de donner un chiffre précis du nombre d'enfants soldats, l'association Vision du Monde estime qu'ils sont à l'heure actuelle 250000 et la situation perdure. D'autres organismes annoncent des chiffres allant jusqu'à 500000 enfants soldats. Ces chiffres sont effarants. Quand certains enfants ont été démobilisés des forces armées au sein desquelles ils combattaient notamment avec la fin des conflits comme en Angola ou en Sierra Leone, des milliers d'autres enfants ont été impliqués dans le même temps dans de nouveaux conflits comme en Côte d'Ivoire ou au Soudan.

Mais qui sont ces hommes, ces adultes qui utilisent les enfants pour leurs propres fins ?

On aimerait répondre que ce sont des bandits qui agissent pour leur propre compte, des groupes armés opposés au pouvoir du gouvernement central qui entendent le renverser. Mais malheureusement, s'ils utilisent des enfants pour commettre des atrocités, ils ne sont pas les seuls car même des groupes paramilitaires soutenus par des gouvernements en place entraînent de force ou de gré des enfants dans leurs armées. Pourtant, même si la Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989 reconnaît « l'importance de la coopération internationale pour l'amélioration des conditions de vie des enfants dans tous les pays, en particulier dans les pays en développement » ; des centaines de milliers d'enfants semblent oubliés de tous et combattent bien malgré eux.

Les enfants vont au combat mais ils sont aussi utilisés à des fins sexuelles. Comme l'horreur ne semble pas avoir de limites, on estime que 91% des enfants soldats ont fait l'expérience de la mort d'un membre de leur famille à cause de la guerre, 42% ont vu des enfants tuer d'autres enfants et 48% ont été menacés de mort.

Jamais un enfant n'entre de son plein gré dans un conflit armé. Quand il n'est pas directement forcé par des adultes, c'est la misère qui l'y envoie. En effet, certains enfants rejoignaient les combattants car c'était pour eux l'assurance d'un repas quotidien.

Néanmoins, Mesdames et Messieurs, la plupart sont enlevés alors qu'ils sont dans leurs écoles, alors qu'ils sont dans leurs familles. En Ouganda, par exemple, on dénombre plus de quarante mille enlèvements d'enfants en moins de vingt ans.

Les enfants soldats sont contraints de commettre des actes d'une extrême violence de donner la mort. Les jeunes filles ne sont pas épargnées dans ces conflits car en RDC, ce ne sont pas moins de dix mille filles qui ont subi, enfants, des abus sexuels. Actuellement la République Démocratique du Congo se retrouve avec une génération d'enfants, de jeunes adultes qui n'ont de souvenirs que ceux de la violence. Traumatisés par les évènements, par leur passé, les anciens enfants soldats sont devenus eux-mêmes des agresseurs, des voleurs, des machines à tuer, des drogués redoutés par la population. C'est la double peine : une enfance volée, une enfance vécue dans l'horreur qui fait d'eux des adultes monstrueux rejetés, craints.

Il faut se représenter ce que fut leur enfance. Il faut mettre des images sur les mots. Les supérieurs de ces enfants, qu'ils soient miliciens, paramilitaires, rebelles, voyous, n'hésitent pas à adopter des techniques pour endurcir les enfants soldats, pour les rendre indifférents à la douleur, à la mort.

Ainsi leur font-ils commettre lors de formations des atrocités contre d'autres enfants, d'autres adolescents qui avaient tenté de s'évader. Mais comme il n'y a pas de barrière dans l'horreur, c'est parfois leur propre famille qu'on leur demande d'éliminer, que ce soient les frères, les sœurs, les pères, les mères. Quand les enfants ne sont pas envoyés aux combats, ils sont utilisés comme espion, utilisés pour poser ou retirer des mines antipersonnelles. Les filles, jamais épargnées, deviennent des esclaves sexuelles mises à la disposition des chefs de guerre. Ainsi, au moins un tiers de filles soldats seraient ainsi victimes de viols au sein de leur propre unité de guerre. Ces images d'horreur sont bien réelles et elles sont le quotidien de centaines de milliers d'enfants.

Mike Dragon a 17 ans. A l'âge de onze ans, il est emmené comme enfant soldat dans différents groupes armés en République Démocratique du Congo. Il était encore à l'école quand les rebelles sont venus le chercher en lui promettant un bon salaire, une vie meilleure. Mike vivait misérablement et à onze ans comment aurait-il pu ne

pas suivre ces hommes ? Comment résister à cet appel quand on manque de tout, quand on est si jeune.

Ne supportant pas l'entraînement quotidien inhumain qu'il subissait, Mike s'enfuit. Mais seul, il ne pouvait rien faire d'autre que de rejoindre d'autres groupes armés. A plusieurs reprises, il a tenté de quitter ces derniers pour rejoindre sa famille mais celle-ci subissait des pressions et des menaces et il n'avait pas d'autre choix que d'y retourner pour préserver les siens. A présent qu'il ne fait plus partie de ces groupes armés, il ne parle qu'avec difficultés de ce qu'il a vu subir et fait subir. Il a commis toutes les formes de violence et d'atrocités que nous pouvons imaginer. Il craint toujours les vengeances.

Mais qui est responsable ? Un enfant entré à l'âge de onze ans dans un groupe armé parce qu'il n'avait pas même de quoi se nourrir ? Il est plus que facile de manipuler un enfant de onze ans. Les responsables sont les adultes, les responsables sont les politiques, qui, au mépris de l'humanité, qui, au mépris des lois, ont préféré défendre leurs intérêts souvent personnels.

La situation de ces enfants, Mesdames et Messieurs est déplorable. Parfois elle semble inextricable. Comment la communauté internationale accepte-t-elle que même des gouvernements aient recours à des enfants soldats ? Plus aucun des droits de l'enfant n'est maintenu, respecté, préservé. Quel est l'avenir de ces jeunes hommes ou jeunes filles qui ont vécu l'indescriptible ? La violence entraînant la violence, si les gouvernements n'agissent pas, ils resteront pour toute la société des personnes dangereuses.

Nous ne sommes pas alarmistes mais il faut absolument empêcher que cette situation des enfants soldats perdure.

Le dossier des enfants soldats doit encore et toujours faire l'objet d'une attention particulière des pays du monde entier. Des efforts sont faits par la communauté internationale et les organisations civiles mais ils sont encore bien insuffisants. Des législations ont été mises en place pour éviter le recrutement des enfants soldats mais elles ne sont ni suffisamment respectées ni suffisamment appliquées. Nous tenons à rappeler que le Statut de Rome de la Cour pénale internationale (1998) stipule que le fait d'impliquer des enfants dans des conflits armés est clairement étiqueté comme un crime de guerre.

Pour que plus jamais des enfants, de jeunes adolescents ne soient amenés à vivre l'enfer sur terre, pour que plus jamais ils ne deviennent des adultes traumatisés qui commettent des atrocités sur des personnes, il est nécessaire que les personnes, les pays identifiés comme recruteurs d'enfants soldats soient sévèrement punis.

En effet, Human Rights Watch a déclaré déjà en 2009 que « le Conseil de sécurité des Nations Unies devrait imposer des sanctions à l'encontre des gouvernements et des groupes armés qui utilisent des enfants soldats, commettent des violences sexuelles sur des enfants et attaquent des écoles, et devrait encourager de réelles poursuites judiciaires contre les commandants responsables... ».

Le 22 avril de cette même année, c'est le secrétaire général de l'ONU, Monsieur Ban Ki-Moon qui faisait savoir que 56 gouvernements et groupes armés de 14 pays violaient les lois internationales interdisant le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Des noms de personnes telles que Jean-Pierre Biyoyo au Congo, colonel Karuna au Sri Lanka ont été donnés et malgré leur implication directe dans le recrutement des enfants soldats, ceux-ci ont été nommés dans leurs pays respectifs à des postes gouvernementaux.

Comment est-il possible d'en arriver là?

Les intérêts politiques, économiques, les intérêts personnels priment sur la loi, sur l'humain. La liste des responsables est longue à travers le monde. Il est tout simplement scandaleux que ces hommes soient récompensés, soient mis à des postes de hauts fonctionnaires d'un état au lieu d'être derrière les barreaux.

Mesdames et Messieurs les Membre du Jury, cette situation n'est donc pas sans solution puisque des textes pour protéger les enfants existent. Cependant, si tant d'enfants à travers le monde sont encore, au moment où nous sommes devant vous, des enfants soldats, c'est lié à un manque de volonté d'un grand nombre de politiques, d'hommes au pouvoir et d'hommes de pouvoir.

Les conflits se multiplient dans le monde mais ils ne doivent pas concerner le monde de l'enfance. Appliquons les textes, sanctionnons les hommes responsables qui refusent de reconnaître aux enfants leurs droits.

« LES FEMMES SONT LES NÈGRES DU MONDE »

TAHANGY Dalhie, Terminale

Mesdames et Messieurs, chers membres du jury, les femmes sont les nègres du monde.

Connaissez-vous l'Histoire de Fatouma, une jeune malgache de 26 ans, retrouvée le visage boursouflé et les cheveux ébouriffés à la sortie de l'aéroport d'Ivato, l'aéroport international d'Antanarivo ?

Ou celle de Razanamisa, 23 ans, qui après avoir vu une émission à la télévision, vantant l'Eldorado dans les pays du golfe, décide de partir.

Je pourrais vous citer plus de deux millions de noms qui, selon l'Organisation Internationale du Travail, sont victimes de travail forcé lié à la traite, interne et externe. 80% ont des prénoms féminins. La traite des personnes a connu une très forte croissance durant les dernières années.

L'esclavage a été aboli dans tous les pays depuis les années 1980, ... En théorie.

Néanmoins, en pratique, l'esclavage est toujours présent sous de nouvelles formes... Et s'est adapté aux nouveaux visages de la société.

A travers ma voix, écoutez Fatouma qui s'est laissée convaincre par la promesse d'un salaire qu'elle n'a jamais touché. Pour payer ses études d'anglais, elle a décidé d'aller travailler comme domestique en Arabie Saoudite pour un salaire de 200 dollars par mois.

« Dès le début, je travaillais jour et nuit, parfois sans manger. Puis, mon patron a voulu que je couche avec son fils. J'ai refusé. Et ils m'ont violée. J'ai fini par m'enfuir lorsque je les ai aperçus en train d'aiguiser des couteaux. »

Ft Razanamisa:

« Tout n'était que mensonges. On nous parlait de quinze heures de travail par jour, j'en ai fait souvent vingt dans la même journée. J'ai voulu m'enfuir de chez mon patron. Il m'a brûlée au visage et au bras avec un briquet pour m'obliger à lui rendre les deux mois de salaire que j'avais cachés dans ma culotte. Il me disait : "tu vas rentrer chez toi, mais dans un cercueil" ».

A Madagascar, dans certaines familles pauvres, quand naît une fille et qu'ils n'ont pas les moyens de faire leur éducation, certaines décident de marier les aînées à l'âge de 15 ans en échange d'un zébu. Cette initiative a pour but de réduire « la charge » de la famille. L'échange est effectué que s'il y a eu accord avec la famille du prétendant, la jeune fille à marier n'a pas son mot à dire.

Par ailleurs, dans mon pays, neuf habitants sur dix vivent avec moins de deux dollars par jour à cause du sous-développement économique, alors qu'il est stipulé dans la Déclaration des droits de l'homme, article 23 : « quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine ».

Donc si l'on est une femme à Madagascar, issue d'une famille pauvre et sans diplôme, que faire ?

Et là interviennent les marchands d'esclaves.

Ils utilisent la télévision et les jeunes filles vont alors s'inscrire dans ces agences volontairement ou influencées par leur propre famille.

Elles quittent leur pays pour un salaire de 160 euros par mois seulement, une somme qu'elles ne toucheront jamais car peu d'entre elles reviendront au pays vivantes. Cette somme qui vous semble dérisoire est cependant 6 fois supérieure au salaire minimum à Madagascar.

Ces marchands d'esclaves modernes profitent, de la situation économique, de la situation politique instable, ils opèrent par le biais d'agences de placements, destinées à aider les femmes à trouver du travail. Selon un rapport des Nations Unies, 4000 femmes malgaches sont actuellement esclaves au Proche et au Moyen-Orient. Via des agences de placement, de - très - jeunes femmes sont vendues au Liban, au Koweït et dans les Emirats. Ces agences reçoivent une somme exorbitante de 1 500 à 2 700 euros pour chaque femme envoyée de la part des clients avec lesquelles elles ont un contrat.

Parties pleines d'espoirs, arrivées à destination, elles sont souvent victimes : de viols, d'abus psychologiques, de torture physique, de séquestration et de confiscation de papiers et de plus ne sont pas payées.

Toutes croient qu'à l'extérieur de Madagascar c'est l'eldorado et pourtant ...

En partant pour ces pays étrangers, l'état ne leur fournit aucune protection car elles perdent leurs droits, leurs papiers, leur identité. Après trois années de séquestration, de maltraitance et de travaux forcés comme bonnes à tout faire, leurs tortionnaires s'en débarrassent.

L'esclavage existe toujours.

Ce fléau séculaire est aujourd'hui plus sournois et plus sordide.

Alors pour Fatouma, après deux années et huit mois à gérer deux enfants en bas âge, à dormir trois heures par nuit (à même le sol), à se nourrir des restes de la famille, à subir les viols du père et les violences de son épouse jalouse, elle réussit à rentrer au pays.

Nous sommes, Mesdames et Messieurs, dans une atteinte manifeste aux droits de l'homme car dans l'Article 4 de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme, il est écrit que : « nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ».

Femmes devenues esclaves, les familles sans nouvelles se mobilisent :

Elles demandent leur rapatriement auprès de ces agences mais celles-ci refusent car cela leur coûterait trop d'argent.

Cela est une nouvelle atteinte aux droits de l'homme car dans l'article 13 de ce texte ratifié par Madagascar, il est dit que : « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. »

Lorsqu'elles se tournent vers les autorités du pays d'accueil, elles sont souvent forcées de retourner chez les employeurs qui les maltraitaient, ou de travailler pour de nouvelles familles contre leur volonté.

La plupart meurent là-bas et leur corps est jeté à la mer. Rares sont celles qui ont les moyens de se payer un billet de retour.

Les employés de l'aéroport d'Ivato voient souvent des Fatoumas au visage boursouflé. Et la situation de ces femmes devient donc banale, sans aucun intérêt.... Certaines échouent à l'hôpital psychiatrique d'Antananarivo.

Les victimes ont aujourd'hui plus conscience que jamais de leur condition d'esclave mais constatent avec désespoir que le public reste insensible à leur douleur, mal informé ou préférant tourner la tête.

Alors ne tournons pas la tête... Mesdames et messieurs...

Car voila le prix que sont prêtes à payer beaucoup des femmes de mon pays pour la réussite. Beaucoup les jugent comme inconscientes mais qu'auriez-vous fait à leur place ?

Je vous demande... Au nom de ces femmes, de faire pression sur l'Etat malgache, pour qu'il respecte les textes internationaux qu'il a signés.

Qu'il amende la loi contre la traite des personnes pour prévoir des peines plus sévères pour des crimes de travail forcé ;

Qu'il mette fin à ces agences de placement pour que le trafic de femmes soient aboli ;

Que l'Etat malgache sensibilise le monde pour que cet acte soit considéré comme un crime contre l'humanité.

J'en appelle maintenant aux jeunes filles qui aujourd'hui se poseraient la question d'un départ, de bien se renseigner sur le danger de travailler sans protection dans des pays étrangers.

Et ma victoire sera là, si l'une d'entre elles changeait d'avis, après cette plaidoirie.

Mesdames et messieurs les jurés, les femmes ont été considérées depuis la nuit des temps comme étant inférieures à l'homme. On a négligé leur éducation, elles attendent parfois encore le droit de vote, elles sont encore dans certains lieux considérées comme de la marchandise. Elles sont les plus soumises à l'exploitation.

Alors, ensemble, unissons-nous pour changer les mentalités ;

Ensemble pour le respect des droits des femmes ;

Ensemble pour que les femmes cessent de devenir les nègres du monde.

« Q.I. EN CHUTE LIBRE A MADAGASCAR!»

BENARSON Fitiavana et TANG Sandra, Première

Bonjour Mesdames, Messieurs et membres du jury!

Nous sommes ici pour plaider une cause : celle de l'éducation!

Nous avons décidé de la défendre car nous voyons chaque jour des jeunes Malgaches qui se livrent à la débauche, à la violence et aux vols. Parmi eux se trouvent nos amis, nos frères et nos sœurs. L'état d'esprit évolue malheureusement dans le mauvais sens!

Par définition, l'éducation est l'art de former une personne à affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité épanouie. Elle vise aussi à développer ses qualités physiques, intellectuelles et morales.

Mais qu'en est-il à Madagascar?

Savez-vous Mesdames et Messieurs, membres du jury, qu'en 2014, les résultats du baccalauréat ont affiché seulement 30% de réussite. A Tamatave, par exemple, le taux de réussite était tellement bas que les responsables ont dû délibérer une deuxième fois!

La note exigée pour être admis à l'examen était fixée à 9,75/20 et seulement 28% des élèves ont passé ce cap. Si elle était descendue à 5/20, peut être que le taux aurait pu arriver à 50% de réussite!

Nous sommes confrontés à un chaos intellectuel inévitable et terrible ! Car l'éducation n'est plus une PRIORITE !

Or, l'article premier de la loi portant sur le système éducatif et d'enseignement à Madagascar stipule bien que : « l'éducation est une priorité nationale absolue ». Cependant, selon le chef de service du baccalauréat, pour la province de Diego, les programmes ne sont pas souvent terminés notamment à cause des mouvements de grèves, au manque d'enseignants et à la précarité des élèves.

Les élèves sont de plus en plus instables, ils sèchent les cours et abandonnent au milieu du trimestre. En effet, ils préfèrent trainer dans les rues, plutôt que d'assister aux cours qu'ils jugent « pas intéressants et trop durs ».

L'éducation nationale perd de plus en plus d'élèves. Entre 2010 et 2011, 70 000 enfants ont quitté les écoles primaires. Quant aux professeurs, ils viennent saoul en classe. Ils se contentent de dicter la leçon, de donner un exercice pour le mois puis ils partent en laissant les élèves dans l'ignorance! Pendant les examens, par exemple, ceux du baccalauréat, les élèves trichent sous les yeux des surveillants indifférents,

incompétents et qui se font toujours acheter.

Pour passer les examens, plus de 75% des élèves ont recours aux « cours privés du soir » qui commencent souvent à 18 heures jusqu'à 20 heures tous les jours!!

Ils apportent plus d'inconvénients que d'avantages. Car les élèves rentrent très tard chez eux donc c'est dangereux. D'après le témoignage d'un enseignant : « dans ces cours, les élèves apprennent seulement comme des perroquets. Car le but de ces entités est de les faire réussir aux examens officiels sans se soucier du raisonnement, de la logique et de l'intelligence que devraient acquérir les élèves ».

Madagascar connait actuellement une régression importante et alarmante de l'éducation : les jeunes ne veulent plus étudier !

Il y a une vingtaine d'années, on primait la qualité de l'école, aujourd'hui, on cherche la moins chère. Les parents préfèrent alors mettre leurs enfants dans les établissements scolaires publiques dont les effectifs sont de 60 à 90 élèves par classe.

Les enseignants manquent de motivation car les salaires sont bas. En moyenne, il varie entre 30 à 50 euros par mois.

Quand il n'y a pas d'enseignant, les élèves sont obligés de rentrer chez eux car ils n'ont rien à faire à l'école. Les autres envoient leurs enfants dans les écoles privés mais ne font que payer les écolages. Ils ne sont même pas au courant de ce que font leurs enfants.

Fatigués par leurs journées de travail, avec des problèmes financiers et familiaux, ils ne vont pas aux réunions parents-professeurs, ne lisent pas les relevés de notes !! Alors que c'est leur devoir ! Voyant ce désintérêt, les jeunes ne sont pas motivés et ne veulent plus faire d'efforts.

Ce n'est pas tout ! Car les parents vont jusqu'à « utiliser » leurs enfants. Ils leurs font faire les courses, s'occuper de la maison et beaucoup d'autres tâches ménagères comme la lessive ou la cuisine. Les enfants sont donc souvent en retard ou ratent les cours car ils sont trop occupés à faire « des travaux domestiques » !

Ils veulent que leurs filles apprennent l'informatique pour faire des rencontres et trouver un homme qui leur donnera de l'argent ! L'autorité des parents est donc de plus en plus contestable et ils réagissent même par la violence. Beaucoup d'enfants sont maltraités, battus voire même tués.

C'est justement pour ces raisons que nous trouvons aujourd'hui un état d'esprit où prédominent l'insolence, la violence et la jalousie. Nous voyons de nos jours que les élèves font le concours du plus beau téléphone, du plus beau scooter et d'autres biens matériels convoités, d'où de plus en plus de vols dans les écoles.

La culture générale actuellement importe peu! De plus, on assiste à un retour à la

malgachisation où 90% des élèves ne parlent plus le français.

La nouvelle génération en ressent un complexe d'infériorité vis-à-vis des enfants malgaches à un tel point que lors des rencontres sportives inter-école, par exemple, on nous traite de « VAZA », « étrangers » alors que nous sommes Malgaches à la seule différence que nous parlons français.

Nous sommes aussi agressés physiquement où lors d'un match de basket, nous sommes griffés, bousculés et renversés. A la sortie de l'école, quand nous rentrons chez nous, on nous lance des pierres, on nous insulte et on nous fusille du regard. Il y a carrément un mal-être dans cette génération. Or, dans l'article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « l'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

Ici, Mesdames, Messieurs, membres du jury, cette génération est bloquée, car elle n'est pas épanouie! On voit toujours dans leurs regards de la colère, de la haine, de l'agressivité et de l'hostilité. Car ces jeunes sont victimes de ce système éducatif défaillant et du dysfonctionnement au sein de la société. Ils sont en perte de repères, désabusés et mis de côté. Ils sont désespérés et ne croient plus en leur propre avenir.

Comment arrêter cette dégringolade?

On doit créer au moins une école de formation malgache et française pour les instituteurs et les professeurs dans chaque province de Madagascar.

L'État doit permettre aux écoles publiques de rémunérer les enseignants avec des salaires motivants.

On doit leurs donner des cours de civisme pour qu'ils arrêtent de se droguer, de boire car ils doivent être lucides, avoir un comportement digne et convenable envers les élèves. Il faudrait faire comprendre aux parents que l'éducation et la culture sont une ouverture sur le monde! Il faut réagir et permettre à tous les enfants malgaches un accès à l'éducation et à un niveau culturel décent!! C'est donc un appel de détresse que nous lançons!

Car c'est un Q.I. en chute libre à Madagascar!

« ET SI ON JOUAIT À LA GUERRE »

EDOT Coline et MORVAN Léa, Première

Afghanistan. Burundi. République Centrafricaine. République Démocratique du Congo.

Birmanie. Maroc. Népal. Somalie. Soudan. Tchad. Colombie. Philippines. Sri Lanka. Ouganda. 14 pays, 58 organisations. Et près de 300 000 enfants actuellement enrôlés de force dans divers conflits aux issues sanglantes.

Alex a été enlevé par les rebelles à l'âge de 10 ans.

Bons princes, les soldats lui ont donné le choix: mourir sur le champ, comme son père, ou suivre. Ce simple paysan participe à son premier combat deux ans plus tard. La vie paisible qu'il menait est un lointain souvenir. Pendant trois années, il s'amuse à semer la mort.... Alex passe deux ans à transporter armes et munitions pour les rebelles. De ville en ville, il les suit. Il reçoit de la drogue tous les jours. De la cocaïne et de la marijuana.

En même temps, il apprend les rudiments de son futur métier: soldat.

« J'étais rendu fou, à cette époque-là », dit-il en référence à la drogue. Ses yeux, aux veines éclatées, rouges, témoignent de sa consommation journalière... Il doit ramper dans la jungle, tirer sur des cibles humaines: ses amis enfants-soldats. « On se tire dessus pendant l'entraînement. On n'a pas d'amis. J'en ai tué un. Ça ne m'a pas dérangé. Avec la drogue, tu n'y penses pas. Tu ne vois pas la différence. Chaque jour, il arrive de nouveaux enfants. Tous du même âge, de la même grandeur ».

Alex n'a pas d'émotions. Il n'a pas plus de remords aujourd'hui. Et c'est normal. On lui a volé quelque chose, une chose qui s'est fissurée à chaque goutte de sang versée de sa main ; à chaque cri de souffrance qui berçait son quotidien. Son humanité. L'humanité, Alex n'en a plus. Elle est partie, loin, enterrée parmi tous ces corps à qui il a ôté la vie. L'humanité, c'est une valeur que, en tant que machine à tuer, il était impossible de conserver.

Aujourd'hui, Alex a peut-être un cœur qui bat et un cerveau qui fonctionne ; mais il en est ressorti et restera à jamais comme mort.

Aujourd'hui, dans le monde, on estime qu'environ 300 000 enfants vivent chaque jour l'horreur de la guerre, une arme sous le bras.

Imaginez – Imaginez une seule seconde l'un de vos enfants arraché à vous, muni d'une arme et poussé sur un champ de bataille, précipité ainsi vers une mort certaine. Cela vous semble inconcevable ? Pas aussi inconcevable que cette cruauté dont font preuve ces soldats, ces adultes, censés être responsables et mâtures, qui voient

au travers de ces enfants arrachés au peuple de nouvelles mains pour une tenir une arme, de nouvelles vies jetées allègrement, au combat pour conserver celles qui n'en valent plus la peine. Mais y a-t-il une vie qui soit plus précieuse qu'une autre ? Non.

Qui sont ces soldats? Les organisations qui exploitent ces enfants sont nombreuses.

Les groupes non-étatiques sont les premiers qui nous viennent à l'esprit. Mais savez-vous, mesdames et messieurs, que c'est parfois l'Armée des États même qui s'adonne à ces scandaleuses pratiques ? Ces mêmes états qui envoient délibérément ces jeunes au cœur du combat ? Même en sachant que cela est puni par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ?

Le recrutement des enfants-soldats commence dès l'âge de 10 ans. Ceci est contraire à l'article 38 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, qui précise clairement « l'interdiction d'enrôlement des jeunes de moins de 15 ans dans les forces armées ».

La cour pénale internationale s'est aussi prononcée en déclarant que « *le recrutement d'enfants de moins de 15 ans constitue un crime de guerre.*» Il est malheureusement courant que les états eux-mêmes organisent des recrutements et des formations par le biais de clubs de mouvements de jeunesse, ou bien de structures d'accueil destinées aux enfants orphelins et aux enfants de la rues, afin que ceux-ci se prennent dans les filets de l'état, dont ils ne pourront que difficilement se dépêtrer...

Et c'est ainsi qu'ils envoient l'avenir de leur pays sur le chemin de la destruction.

Comment procèdent-ils ? La majorité des enfants-soldats est enrôlée de force. Un jour, à l'école, dans la rue, sur le marché, sur le terrain de football du village, ou même à la maison ou à l'orphelinat, ils sont enlevés par des inconnus qui vont leur apprendre à « devenir des hommes ». Du moins, c'est ce qu'on leur dit. Ces militaires pratiquent ce qu'ils nomment la « méthode de l'aspirateur ». Est-ce là le seul statut de l'enfant ? Une poussière, inutile, gênante même, qui une fois réunie avec ses semblables dans un même sac, fera grossir les rangs de l'armée.

Certains s'engagent par vengeance, une vengeance née par le massacre de leur famille ou de leurs proches. Cette même haine qui sera nourrie par un endoctrinement sans scrupule au sein de l'armée.

D'autres y sont contraints, sous peine de voir leurs parents torturés ou assassinés.

D'autres encore cherchent naïvement à gagner de l'argent pour leur famille vivant dans la misère, famille qu'ils ne reverront sans doute jamais. Enfin, les orphelins trouvent refuge dans l'armée qui devient leur famille de substitution.

Les fonctions attribuées à ces enfants-soldats sont multiples. Combattants, détecteurs de mine, éclaireurs, espions, porteurs, messagers. Mais les garçons ne sont pas

les seuls : le sort des filles, incapables de se battre, est néanmoins tout aussi atroce. Elles servent de cuisinières, de domestiques ou encore d'esclaves sexuelles.

Savez-vous qu'au Sierra Leone, plus de 10 000 femmes et jeunes filles ont été enlevées pour servir d'épouses aux soldats ?

Peu d'entre ces jeunes s'en sortiront indemnes, dans tous les sens du terme. On dénombre actuellement près de 300 000 d'enfants qui ont vu leur enfance se briser sous l'impact assourdissant des coups de feu de son pays, et des répliques de leurs ennemis. Deux millions d'enfants qui ont vu leur avenir anéanti par les tirs d'une mitraillette. Les larmes de leur famille qui les pleurent – si elles n'ont pas été massacrées durant la guerre, sont tout ce qu'il reste de ces enfants innocents.

Entre 1990 et 2001, plus de six millions d'entre eux sortiront de ces conflits, mutilés, handicapés à vie. Les filles, abusées sexuellement, sont massivement contaminées par le Sida et les MST. La souffrance due à ces séquelles irréversibles, aussi bien physiques que morales, se fera ressentir chaque jour, chaque minute, chaque instant. En se manifestant

par une chute, due aux béquilles rafistolées qui remplacent l'une de leurs jambes déchiquetée par une l'explosion d'une mine ; ou par l'incapacité de pouvoir essuyer avec leurs mains les larmes qui coulent le long de leurs joues... Car celles-ci sont restées auprès de leurs compagnons d'armes morts au combat, leurs mêmes amis pour qui ils pleurent. Après avoir subi une telle violence au quotidien, ils ne pourront qu'être marqués à vie par les images des femmes portant le corps meurtri de leurs enfants ou des villages réduits en cendres.

Leurs corps souffrent aussi. Les blessures causées par les coups, les balles, les violences sexuelles, les coups de couteaux, et l'explosion des bombes laisseront seulement quelques marques irréversibles avec un peu de chance. Mais de la chance, ils n'en ont pas. Un membre arraché, un œil crevé, un organe vital endommagé.

Est-ce là les seules conséquences de ces guerres ? Non.

Le pire n'est pas seulement durant le combat, mais aussi après. Les séquelles physiologiques n'en seront que dévastatrices : perte des valeurs humaines, peur, angoisses, dépression, cauchemars et terreurs nocturnes, sentiments d'insécurité, de vulnérabilité, désespoir, comportement régressif, passivité, repli sur soi, agressivité, troubles du comportement, violence et révolte, voire auto- destruction : prises de risques, viol, drogues, etc. Et j'en passe...

Le nombre d'atrocités que subissent ces rescapés au quotidien est insupportable. La guerre a beau avoir pris fin des dizaines d'années auparavant, le combat continue à chaque instant pour ces enfants-soldats, que les souvenirs, les cris, le sang et le parfum de la mort fissurent lentement.

Voici le quotidien de ces enfants qui avaient des rêves. Ces rêves qui ont été submergés par la peur, la violence, les combats. Ces rêves d'enfants qui ont été troqués pour une arme, afin de survivre. Ces enfants n'ont pas conscience, vous savez. Ils n'ont pas conscience du véritable enjeu de ces guerres ; de ces vies qu'ils brisent quotidiennement.

Salomon, ex-enfant soldat, raconte.

« Vous savez, la première fois que vous prenez la vie de quelqu'un, c'est sans doute la plus difficile de toutes. Car, à ce moment-là ce qui fait de vous un être humain est encore intact, mais une fois que vous avez tué, alors, tout disparaît. Je ne dormais plus, je ne tenais plus en place. Avec les autres, nous avons commencé à prendre de la drogue, pour oublier. Toute cette violence est devenue notre quotidien ; elle est devenue normale. Le seul moyen de survivre alors, c'était de se droguer. Parce que si vous étiez dans votre état normal et que vous supprimiez ces compensations émotionnelles, vous ne pouviez pas survivre. »

Survivre.

C'est bien là la seule fonction qu'on a administré à ces enfants soldats. Survivre pour tuer. Pour eux, cette guerre n'est qu'un jeu, où les survivants sont les gagnants.

C'est à celui qui tuera le plus vite, et le plus grand nombre de personnes. Ces enfants soldats ont tout perdu : leur famille, leur dignité, leur humanité.

Où se réfugier lorsqu'on est incapable de rester en vie sans l'aide de personne ? Salomon explique l'étrange façon dont il s'est attaché à son groupe de soldats. C'était pour lui la seule organisation qui fonctionnait, la seule qui avait réussi à cicatriser la plaie qui s'est ouverte suite à la mort de sa famille. La seule qui, à ses yeux, puisse la remplacer. Mais lorsqu'on lui demandait de tuer, il fallait s'exécuter ; où sinon c'est lui qui était abattu.

Souvenez-vous. Souvenez-vous de votre passé, de votre enfance. Souvenez-vous dans la sécurité dans laquelle vous avez évolué : la sécurité de s'épanouir en toute insouciance, la sécurité d'un avenir presque servi sur un plateau d'argent.

Chez nous autres, Occidentaux, l'enfant a des droits et des devoirs : ce sont des citoyens au même titre que vous et moi. Seulement, ne sont-ils pas trop jeunes pour posséder le sens de la responsabilité ? Leur monde est gorgé d'insouciance et d'innocence.

Souvenez-vous, oui, souvenez-vous de votre enfance. Il s'agit d'une partie de votre vie très importante, voire fondamentale de votre vie ; car c'est à ce moment-là que l'individu se construit. Nous avons, pour cela, besoin d'un environnement serein et sécurisant, de modèles, de repères qui nous rattrapent au moindre faux pas, et nous guident jusqu'à ce que nous puissions prendre notre indépendance.

Souvenez-vous : vous étiez libres de rêver.

Vous rappelez-vous des longues journées de pluie, où vous enfourniez vos bottes, courriez au dehors et sautiez à pieds joints dans les flaques d'eau ? Vous souvenez-vous, des fêtes d'anniversaire de vos amis, où vous chantiez tous en en son honneur, souriant et riant en tout insouciance, innocence ? Vous souvenez-vous de l'excitation qui s'emparait de vous, dans l'attente du lendemain matin ? Vous rappelez-vous de ce doudou, que vous serriez contre vous, vous rassurant et chassant vos peurs dans le noir ?

Eux, ces enfants soldats, ne se rappelleront pas de tout cela. Ils se souviendront de ces journées où ils ont dû, une fois de plus, s'armer de leur kalachnikov, et où ils ont dû sauter à pieds joint dans les flaques de sang qu'ils ont eux-mêmes versé. Ils se souviendront de ces tristes veillées en l'honneur de leur camarade tué au combat, rejoignant la macabre liste des victimes que tous redoutent de rejoindre.

Ils ne se souviendront de ces longues nuits d'angoisse craignant non pas le noir mais la mort ; serrant contre eux non pas leur doudou, mais leur arme, priant pour simplement se réveiller en vie le lendemain matin ...

Les raisons de ces enrôlements cruels sont multiples. Tout d'abord, les enfants sont faciles à dominer et à manipuler. Jamais ils ne réclameront leur solde. Obéissants, dociles, ils ne contestent jamais les ordres et désertent rarement. Les représailles seraient trop violentes, trop monstrueuses, pour encourir le risque...

Une perspective bien plus effrayante que la Mort, échappatoire qui paraît alors doux et facile. Pourtant, le taux de suicide chez ces enfants soldats n'est pas si élevé. La drogue, qui endort cette douleur tapie dans leur ventre, qui ferme leurs yeux sur ces meurtres qu'ils commettent quotidiennement, les empêchent également de se tuer – pour la plupart du temps ...

Bien sûr, ces enfants ne nous concernent pas. Après tout, nous vivons dans un pays en paix, dans un pays où nous possédons droits, devoirs, liberté d'expression, de choix ... Liberté d'exister.

« C'est comme ça ». Eh oui, c'est comme ça. Quelle fatalité. Il y a des enfants maltraités, des enfants battus, de jeunes individus à qui on a volé les rêves ; à qui on a volé leur avenir.

Mais c'est comme ça, nous n'y sommes pour rien, nous n'y pouvons rien. Mais mesdames et messieurs, même si les guerres ne sont pas vouées à perdurer éternellement; même si les enfants soldats qui survivront à ces terribles massacres seront un jour libérés, on leur a volé quelque chose de bien trop précieux pour que nous continuions ainsi à fermer les yeux... Une chose que nous clamons en pleine possession mais, vraisemblablement, il n'en est rien ... L'humanité. Imaginez-vous, vivant paisiblement avec votre conjoint et vos enfants.

Imaginez maintenant, que la guerre éclate dans votre pays. Et, un beau jour, alors que vous vous croyiez écartés du conflit, on toque à la porte et on vous arrache vos enfants ; ou, pire, on les oblige à vous tuer pour avoir la vie sauve... Avant de les pousser sur le champ de bataille. Certes, cela vous paraît inconcevable. Après tout, vous avez eu l'opportunité de grandir dans la paix, écarté le plus possible des horreurs de la guerre. Que nous en revient-il ? Des images. De simples images, perdues dans le flot de soucis qui nous concernent davantage.

Parce qu'après tout, ces enfants-soldats, qu'est-ce donc pour nous ?

Un fait divers. Eh oui, mesdames et messieurs, un fait divers minime face aux problèmes – pardon, aux catastrophes, aux crises qui frappent notre société, tels que le salaire exorbitant des ministres ou la légalisation de l'adoption pour les couples homosexuels. Ces enfants, eux, sont les simples acteurs d'une guerre qui nous dérange, de simples pions sur l'échiquier géant de l'injustice.

Mais elle ne nous dérange non pas pour ces inadmissibles atteintes à la Convention des Droits de l'Enfant, mais pour ces problèmes économiques que ces guerres engendrent. Mais qu'est-ce donc qu'un souci matériel, face à celui qui vole et détruit l'avenir de millions d'enfants innocents et par conséquent l'avenir d'une dizaine de nations ? Ces enfants grandiront et, un jour, prendront le pouvoir de leurs pays.

Qu'adviendra-t-il alors si ces esprits souillés et corrompus par les cris et le sang prennent les commandent de plusieurs nations ? C'est l'équilibre du monde actuel qui est en jeu. Pourtant, nous continuons malgré tout à fermer les yeux.

Qui sommes-nous pour ignorer la souffrance d'autrui, alors que notre société est censée être basée sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?

Est-ce là l'exemple que nous donnons aux générations futures ? Vivre, dans une so-ciété qui fonctionne sur l'égoïsme.

Il existe pourtant des moyens pour résoudre ces problèmes. Bien sûr, la solution ultime est l'arrêt des combats. Cesser la destruction afin de procéder à la reconstruction est logique, après tout. Mais c'est un rêve idéaliste, une utopie. Pour l'instant, la réalité est bel et bien là, et elle fait mal.

Des organisations humanitaires jouent un rôle inestimable en direction des populations à l'occasion de ces conflits. En ce qui concerne les enfants soldats, l'UNICEF en est le plus important. Il réalise des programmes de démobilisation en négociant auprès des forces armées. Il apporte une aide aux enfants blessés et traumatisés, aux enfants orphelins ou isolés. Il leur assure l'accès aux soins, et à l'éducation.

Il leur apporte un soutien psychologique, pour se réveiller. Pour renaître. Pour se

reconstruire. Pour guérir. Pour redevenir humain.

Plus de 650 enfants ont été démobilisés au Burundi, en décembre 2004.

3800 enfants ont été délivrés en République Démocratique du Congo en l'espace de 6 mois, en 2009.

Depuis 2006, 2700 enfants ont été libérés au Népal.

300 au Tchad.

En Ouganda. Au Centrafrique. En Afghanistan. Au Sri Lanka. En Colombie.

Toutes ces actions montrent que la fin de ces crimes est possible.

Et vous en êtes les acteurs. Vous détenez les moyens d'aider ces enfants démunis et soumis à l'injustice des grands. En effet, ces négociations aboutissent certes à la démobilisation des enfants, mais à quel prix ?

Donner la liberté à un enfant coûte 1200 euros en moyenne. Sans compter les aides psychologiques et sociales, les constructions de centre communautaires pour les enfants soldats démobilisés, les frais de fonctionnement d'un camp d'accueil...

Alors, Mesdames et Messieurs, vous n'êtes pas totalement impuissants face à ce problème toujours présent mais néanmoins trop oublié. Alex, et tous ces enfants, attendent votre aide.







Concours lycéen de plaidoiries pour les droits de l'homme de Toamasina organisé par le lycée Français de Tamatave et l'Institut international des droits de l'homme et de la paix.

Evénement soutenu par les Régions Basse-Normandie et Atsinanana, l'Ambassade de France à Madagascar, l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger et la CISCO Tamatave I.









